

GARDE D'HONNEUR OFFICIELLE DES AUTORITES SUPERIEURES  
DU CANTON DE FRIBOURG

## CONTINGENT DES GRENADIERS FRIBOURGEOIS



**1989 · 75 ANS**



## TABLE DES MATIERES

1	Table des matières, avant-propos
2	Message du commandant
3 à 9	L'année des 75 bougies; historique
10	Les commandants du contingent
11 à 26	Journées du 75 e anniversaire
27	Echos des médias
28	Aide mémoire
29	Ordre de bataille
30	Félicitations
31	Anniversaires
32	Honneurs
33	Billet de l'aumônier
34 à 64	Chronique de l'année (175e anniversaire de Genève pages 43 à 52)

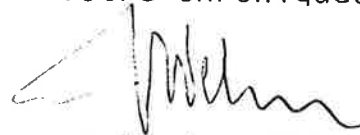
## AVANT- PROPOS

Il sied ici d'exprimer nos vifs remerciements à notre Commandant qui s'est dépensé sans compter pour que notre société fête dignement ses 75 ans d'existence, pour qu'elle maintienne son haut renom dans la fidélité à ses engagements.

Chers grognards, montrez la CHRONIQUE à vos amis, faites mieux connaître le contingent.

Merci à vous aussi.

Votre chroniqueur



Sgt Jean Weber

Adresse du contingent: Case postale 364, 1701 FR ; CCP 17-2123-9

## Message du Commandant

*75 ans ont passé depuis que quelques membres de la Société Fribourgeoise des Officiers ont, sur l'invitation du Gouvernement de Genève qui s'adressait alors au Gouvernement Fribourgeois, constitué un groupe de 50 hommes pour représenter et surtout revivre le périple des Fribourgeois qui, 100 ans auparavant, débarquèrent au Port Noir afin d'assurer la sécurité de Genève qui entraît dans la Confédération helvétique. Ainsi naissait le Contingent des Grenadiers Fribourgeois. 1989 aura été l'année du 75e anniversaire et s'il est une chose que l'on ne dira jamais assez, c'est **MERCI***

***MERCI** à nos prédécesseurs auxquels il convient de se souvenir dans la dignité et auxquels nous rendons hommage.*

***MERCI** à nos Autorités qui nous ont toujours permis de vivre notre idéal.*

***MERCI** aux sociétés amies - avec notre reconnaissance spéciale à la Compagnie des Vieux Grenadiers - pour leur appui constant.*

***MERCI** enfin à la population toute entière qui manifeste à notre endroit son soutien et ses encouragements lors de chacune de nos prestations.*

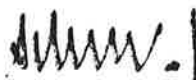
*Le Contingent a rempli sa mission et les Grenadiers Fribourgeois, par leur engagement et leur vaillance, ont porté le renom de Fribourg au-delà de nos frontières.*

*Ma plus vive reconnaissance va à mon comité, à mon état-major, à mes Grenadiers pour leur précieuse collaboration.*

*Chers Amis du Contingent, cette chronique, rédigée par le Sgt Weber, chroniqueur, va vous faire revivre l'année 89 au sein de notre société. Prenez-y du plaisir et **MERCI**.*

**Contingent des Grenadiers Fribourgeois**

**Le Commandant**



**Major Schuwey**

# Noble Contingent des Grenadiers fribourgeois



## L'année des 75 bougies

### HISTORIQUE

*Lorsque Napoléon retira les armées françaises en 1803, le canton de Fribourg réorganisa sa protection militaire. Le Corps franc vit le jour en 1804 et fut équipé de l'uniforme bleu que les grenadiers du noble Contingent fribourgeois portent encore aujourd'hui. Les troupes fribourgeoises prirent une part active à la protection de la neutralité confédérale en 1805, 1809, 1812, 1813 et 1815. Le plus haut fait d'armes fut, en 1814, l'occupation de Genève par les troupes fribourgeoises et soleuroises, en prévision d'attaques françaises contre cette ville. Cette occupation fut l'un des prémices de l'admission de Genève dans la Confédération helvétique.*

*Lorsque le canton de Genève fêta, en 1914, le centenaire de son appartenance à la Confédération suisse, les Autorités de ce canton invitèrent le canton de Fribourg à reconstituer un détachement de soldats avec les vieux uniformes bleus de 1814. Enchantés de leur participation aux festivités à Genève, certains membres de cette délégation historique décidèrent, en 1919, de reconstituer le Contingent fribourgeois, en société chargée du maintien des tradi-*

*tions militaires du pays de Fribourg. Le nombre des membres fut fixé à 80 au maximum, en souvenir des 80 grenadiers fribourgeois qui tombèrent vaillamment lors du massacre des Tuileries, à Paris, le 10 août 1792.*

*Les grenadiers sont équipés de fusils à pierre à feu, chargés par l'orifice, du modèle 1774/8, de baïonnettes et de sabres extraits des musées. Ils marchent et tirent des salves selon le règlement militaire fribourgeois de 1790 et — suivant leur magnifique drapeau — ils participent à des manifestations historiques et militaires en Suisse et à l'étranger. Ils firent honneur à la Suisse et à Fribourg, entr'autre à Paris, à Munich, à Rome, à Calais, à Troyes, à Fribourg en Brisgau, à Dijon et à Valence, pour ne citer que leurs principaux déplacements. Le Gouvernement du canton de Fribourg désigna le contingent comme «Garde d'honneur des hautes Autorités fribourgeoises» par arrêté du Conseil d'Etat, en 1964.*

*C'est ainsi que les grenadiers du Noble Contingent fribourgeois continuent — chaque jour en tenue civile et quelquefois en uniforme — à servir en camarades leur pays, leur canton et leur ville avec la vieille devise des régiments suisses devenue officiellement la leur : Honneur et Fidélité.*

# Ehrenwache der obersten Kantons-Behörden

Sonst sind sie ein besonderes Paradestück, das den verschiedensten offiziellen Festivitäten das beliebte historische Gepräge verleiht. Über das kommende Wochenende zählen sie für einmal selbst zu den Gefeierten. Bereits gestern abend begannen in Freiburg mit einem Vortrag an der Universität die Festlichkeiten zum 75. Geburtstag des Noblen Kontingents der Freiburger Grenadiere.

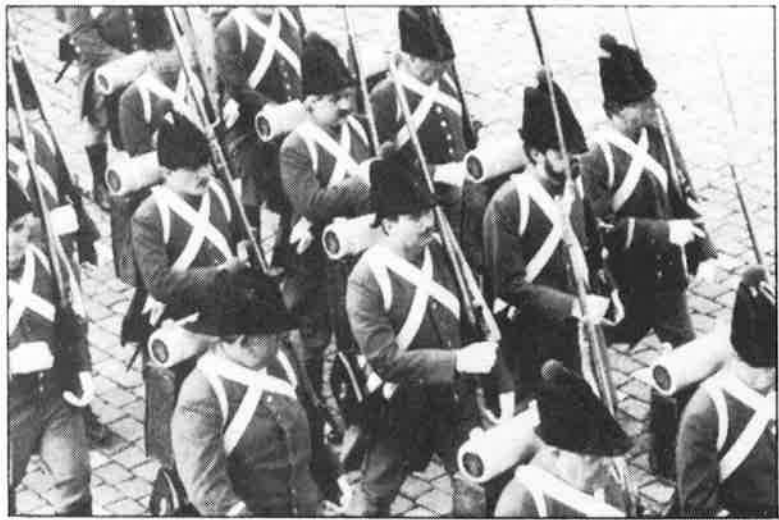
(FN) Das "Noble Kontingent der Freiburger Grenadiere" feiert seinen 75. Geburtstag. Die Anlässe zu diesem Ereignis haben bereits begonnen. In der Aula des Chemischen Instituts hielt gestern abend der Historiker und Museumskonservator, Jean-René Bory, selbst Ehrenmitglied des Kontingents, einen Vortrag über das Thema: "Die Geschichte der Grenadiere von Ludwig XVI. (1667) bis zum Kontingent der Freiburger Grenadiere".

Der kommende Samstag ist dem Schiessen mit alten Waffen gewidmet. Am Grabensaal werden die Schützen erwartet, die mit dem Feuerstein-Vorderlader Modell 1777 umzugehen wissen. Daneben ist für Biwak und Verpflegung gesorgt. Die offiziellen Feierlichkeiten mit Fahnenübergabe, Defilee durch die Stadt, Totenehrung und Gottesdienst auf dem Rathausplatz finden am Sonntag statt. Zu den Ehrengästen zählt Bundesrat Kaspar Villiger.

## Die freiburgischen Grenadiere des 1. Kontingents

Die Geschichte der freiburgischen Grenadiere des 1. Kontingents hat Kantonsarchivar Hubert Foerster, selbst Grenadier, zusammengefasst:

"Freiburg, die 1157 von Herzog Berthold IV. gegründete Stadt im Uechtland, besass seit der Entstehung in ihren Bürgern militärisch organisierten Schutz. Im Zuge der Waffenentwicklung tauchte 1634 die Handgranate auf. An ihr wurden 1667 Schweizer, darunter auch Freiburger, in den in Frankreich dienenden Regimentern ausgebildet. Gefährlichkeit und Wirkung der Waffe erhoben den Grenadier zum Elitesoldaten und verschafften ihm eine Ehrenstellung, verbunden



Die Freiburger Grenadiere, ein traditionsreiches Korps. (Foto: Archiv Lib.)

mit seiner Verwendung bei sämtlichen, auch den kantonal-freiburgischen Truppen.

Die französischen Revolutionstruppen überrannten 1799 auch die Schweiz. Als Napoleon I. 1803 seine Armee abzog, reorganisierte auch Freiburg sein Militärwesen. So entstanden 1804 das Freikorps als Berufstruppe und die beiden Kontingente aus Milizsoldaten in der noch heute getragenen blauen Uniform. Die freiburgischen Truppen nahmen auch aktiv am eidgenössischen Neutralitätsschutz von 1805, 1809, 1812, 1813 und 1815 teil. Höhepunkt bildete 1814 die Besetzung Genfs durch Freiburg und Solothurn als Vorsichtsmassnahme vor französischen Übergriffen. Dies bewirkte nicht zuletzt den Anschluss Genfs an die Eidgenossenschaft. Auch bei landesinneren Unruhen wurden Freiburgs Truppen mit Erfolg eingesetzt, so 1830 in Freiburg selbst, 1831 in Basel und Neuenburg, 1839 in Wallis. 1844 fielen die Grenadiere der eidgenössischen Truppenordnung zum Opfer.

Als Genf 1914 die 100jährige Zugehörigkeit zur Eidgenossenschaft feierte, erbat es sich zur historischen Rekonstruktion der Ereignisse von 1814 ein Détachement Freiburger in den alten blauen Uniformen. Die begeisterten Teilnehmer dieses Zuges gründeten 1919 das 1. freiburgische Kontingent, einen Verein zur Erhaltung der militärischen Traditionen. Die Mitgliederzahl wurde auf 80 Mann beschränkt, dies zum Gedächtnis der 80 Freiburger Grenadiere, die am 10. August 1792 anlässlich der Französischen Revolution bei der Verteidigung der Tuilerien fielen. Die Gliederung besteht aus einem Kommandanten mit Stab (Adjutant-Stellvertreter des Kommandanten, Feldprediger, Quartiermeister, Fähnrich, Feldweibel, Fourier), den 4 Sappeuren, 16 Trommlern und Pfeifern mit dem Tambour-

major, drei von Leutnants befehligten Grenadierzügen von 16 Gewehrträgern. Ausgerüstet mit dem Feuerstein-Vorderlader des Modells 1774/8, Bajonett und Säbel aus Museumsbeständen, marschierten und schossen nun die Grenadiere nach dem freiburgischen Reglement von 1790 hinter der historischen Fahne an staatlichen Empfängen und an historischen und militärischen Anlässen im In- und Ausland - wie Paris, München, Rom, Calais, Troyes, Freiburg im Breisgau, Dijon, Valence, um nur die grösseren Orte zu nennen, als Repräsentanten von Freiburg und der Schweiz.

## "Ehrenwache der obersten Behörden des Kantons Freiburg"

In Würdigung der alten und neuen Einsätze ernannte der freiburgische Staatsrat das Grenadierkorps 1964 zur Ehrenwache der obersten Behörden des Kantons Freiburg. So bemühen sich die Grenadiere weiterhin, im täglichen Einsatz oder aktiv in Uniform nach der Devise der alten Schweizertruppen: "Ehre und Treue" der Heimat in Kameradschaft zu dienen.

## Parkverbote am Sonntag

Im Zusammenhang mit der Grenadierfeier vom Sonntag gibt das Kommando der Kantonspolizei folgende Einschränkungen bekannt:

**Parkverbote:** Ab 8 Uhr ist auf beiden Seiten der Pérolles-Strasse zwischen Pilettes- und Locarnostrasse und ab 9 Uhr auf der linken Seite des Kornhausplatzes entlang der Liebfrauenkirche.

**Verkehrseinschränkungen:** Ab 9.45 ist die Pérolles-Strasse zwischen Bahnhof und Reichlenstrasse für den Verkehr gesperrt; während des Umzugs, ab 10 Uhr, wird der Verkehr von der folgenden Route umgeleitet: Pérolles-Bahnhofallee-Romontgasse-Lausannegasse-Rathausplatz. Die Zufahrt zum Bahnhof wird für GFM- und TF-Busse und für Taxis zugelassen. Ab 10.15 Uhr sind die Alpenstrasse und Alte Brunnengasse für den Verkehr gesperrt. Die Umleitung führt in beiden Richtungen über Varis-Murtengasse-Liebfrauenplatz-Schönberg.

## Festprogramm

**Samstag, 23. Sept., 9 Uhr:**  
Im Grabensaal an der Saane:  
Schiessen mit alten Waffen (Feuerstein-Vorderlader Modell 1777)  
Biwak und Verpflegung;

**Sonntag, 24. Sept., 9.45 Uhr:**  
Offizieller Tag in Anwesenheit von Bundesrat Kaspar Villiger.  
- Fahnenübergabe vor dem «Corso»  
- Defilee durch die Stadt  
- Totenehrung und Gottesdienst auf dem Rathausplatz,  
(Bei schlechter Witterung werden andere Dispositionen getroffen).

vertu d'une procuration spéciale du 28 février 1914, et M. Jordan, Auguste, au nom de sa mère Marie-Marguerite et en vertu de procuration spéciale de même date, demandent à échanger, sans l'intervention d'un notaire et avec exonération des droits d'enregistrement, l'art. 227<sup>o</sup> du cadastre de Lussy, taxé 1,452 fr., appartenant aux enfants de feu Joseph Pache, contre les art. 360 et 366 du même cadastre, taxés 1,553 fr., appartenant à Jordan, Marie-Marguerite, feu Claude. Les enfants mineurs de feu Joseph Pache, savoir : Marcel-Maurice et Marthe-Agathe, sont représentés par leur mère Clémentine (C. C. S., art. 279). L'opération est faite sans suite ni retour. L'échange projeté a pour but de réunir en un seul mas des parcelles qui appartiennent à des propriétaires différents ;

Sur la proposition de la Direction des Finances,

**ARRÊTÉ :**

**ARTICLE PREMIER.** — Le conservateur du registre foncier du VIII<sup>me</sup> arrondissement, à Romont, est autorisé à porter au chapitre de Pache, les enfants de feu Joseph, à Lussy », art. 360 et 366 du cadastre de Lussy et au chapitre de Jordan, Marie-Marguerite, feu Claude, l'art. 227<sup>o</sup> du cadastre de la même commune. Le présent arrêté sera communiqué à la Direction des Finances, pour le commissaire général, le conservateur du registre foncier du VIII<sup>me</sup> arrondissement, à Romont, et les intéressés.

**688. Genève. Fête du centenaire de l'entrée de ce canton dans la Confédération. Subside pour l'organisation d'un contingent des Fribourgeois.**

**Vu :**

La lettre adressée, le 29 mai 1913, par M. Ador, conseiller national, président des fêtes du centenaire de Genève ;

La lettre adressée, le 7 avril 1914, par M. Raymond Boccard, conservateur des Musées artistiques et historiques de Fribourg ;

**CONSIDÉRANT :**

Par lettre du 29 mai 1913, M. le conseiller national Ador, président des fêtes du centenaire de l'entrée de Genève dans la Confédération suisse, a demandé la délégation d'un groupe de 50 Fribourgeois, portant les costumes militaires de l'époque, pour représenter à Genève, les 5 et 6 juillet 1914, le contingent fribourgeois de 500 hommes qui fut envoyé par la Diète helvétique, avec un contingent soleurois, pour prendre possession de cette ville, en 1814, au nom de la Confédération suisse ;

Le canton de Genève a offert une indemnité de 50 fr. par homme, soit 2,500 fr., pour l'équipement de ce groupe ;

M. Boccard, chargé d'organiser cette participation du canton de Fribourg, expose que, malgré toutes ses démarches auprès des grands couturiers de la Suisse, il a dû s'adresser à des tailleurs de Fribourg pour la fourniture des unifor-

mes. L'habit complet, sans les buffleteries et les armes, qu'il faudra louer à part, reviendra à 74-75 fr., soit à 24-25 fr. de plus que les crédits accordés : les intéressés ont accepté de prendre à leur charge ce surcroît de dépense, moyennant quoi les costumes resteront à chacun ;

Néanmoins, cette manifestation entraînera quelques dépenses supplémentaires, que M. Boccard évalue comme suit :

Voyage de 50 hommes de Fribourg à Genève, à 7 fr. par homme . . . . .	350
Transport du cheval du Commandant et retour . . . . .	50
Paye des 6 tambours et fifres à 3 fr. par jour, pendant 3 jours . . . . .	54
Location, arrangement de la buffleterie, à 3 fr. par homme . . . . .	150
Location des fusils . . . . .	50
Location des sacs, à 1 fr. pièce . . . . .	50
Costume des fifres et tambours, environ 10, qui resteront à l'Etat . . . . .	240
Dépenses diverses imprévues . . . . .	56
<b>Total . . . . .</b>	<b>1,000</b>

Le contingent fribourgeois serait ainsi composé : Le commandant, major Vicarino ; deux sapeurs ; le tambour-major, M. le préfet Corboud ; trois tambours et trois fifres ; le porte-bannière, major Raymond Boccard ;

Les quatre sections, de 9 hommes de front chacune, commandées, la première, par le capitaine Henri Boccard ; la deuxième, par le capitaine R. Brémont ; la troisième, par le capitaine Perrier ; la quatrième, par le capitaine Ottoz ;

M. R. Boccard prie, en conséquence, le Conseil d'Etat de bien vouloir lui accorder, de son côté, un crédit supplémentaire de 1,000 fr., afin que le canton de Fribourg puisse être dignement représenté aux fêtes du centenaire de l'entrée de Genève dans la Confédération suisse ;

Sur la proposition de la Direction militaire,

**ARRÊTÉ :**

**ARTICLE PREMIER.** — Un subside extraordinaire de 1,000 fr. est accordé au groupe historique chargé de représenter le canton de Fribourg aux fêtes du centenaire de Genève (Major Boccard).

**ART. 2.** — Cette dépense sera ordonnancée par la Direction des Finances.

**ART. 3.** — Le présent arrêté sera communiqué :

a) A la Direction militaire, pour elle et le major Boccard ;

b) A la Direction des Finances.

**689. Département des services industriels. Approbation et transmission au Grand Conseil des comptes pour 1913.**

**Vu :**

Les comptes de l'Entreprise des Eaux et Forêts et de l'Entreprise Tussy-Hauterive, pour l'exercice 1913 ;

Les préavis du chef de la Trésorerie d'Etat ;

L'occasion de la renaissance du contingent, comme nous l'avons déjà lu, a été fournie par le Canton de Genève. Il décida d'offrir une indemnité de 50 fr. par homme, pour équiper 50 fribourgeois, dans les costumes militaires de 1814, pour fêter dignement le 100<sup>e</sup> anniversaire de l'entrée de Genève dans la Confédération.

"La LIBERTE " du 4.7.1914  
relate ainsi l'évènement:

Le départ du contingent des grenadiers fribourgeois pour les fêtes du centenaire de Genève a suscité ce matin dans nos rues un vif mouvement de curiosité. Les quatre groupes se sont réunis devant la Chancellerie d'Etat, à 10 h., sous le commandement de M. le major Vicarino. Peu après arrivait le vieil étendard de 1814, que le porte-drapeau M. Raymond de Boccard, présenta à la troupe. Le petit cortège se mit ensuite en route pour la gare. Deux sapeurs ouvraient la marche, devant le major Vicarino, suivi du tambour-major, M. le préfet Corboud, avec ses fifres et ses tambours. Puis c'était le drapeau précédant les quatre sections parfaitement alignées.

Chaque groupe était précédé de son chef: le cap. Henri Boccard pour le 1<sup>er</sup>; le cap. Ernest Perrier pour le 2<sup>ème</sup>; le cap. Rodolphe de Brémond pour le 3<sup>ème</sup> et le cap. Ottoz pour le 4<sup>ème</sup>.

Au son des fifres et des tambours, la petite troupe monta à une fière allure à la gare, entre deux haies de spectateurs et d'écoliers en admiration, devant cette radieuse évocation du passé.

Ils étaient vraiment superbes, les vieux grenadiers dans leur uniforme bleu à revers rouges et à buffleterie blanche.

A la gare, le contingent présenta les armes, puis des demoiselles d'honneur passèrent dans les rangs, offrant à ces braves une rasade de Riex de l'Hôpital, gracieuse attention de l'autorité communale.

MM. les conseillers d'Etat Deschenaux et Vonderweid étaient présents ainsi que MM. les conseillers communaux Brulhart et Folly.

A l'arrivée du train spécial emmenant les autorités fédérales et les délégations des Cantons, le verre de l'amitié fut offert aux Confédérés. M. le conseiller fédéral Motta s'entretint familièrement à la portière avec les amis de Fribourg.

Le contingent soleurois descendit sur le quai pour saluer le drapeau fribourgeois. Puis ce fut le départ, au milieu des vivats de la foule.

Après l'étincelle de 1914, ce n'est qu'en 1919 que le coup est vraiment parti, par l'adoption des statuts de la société et la reprise d'une activité régulière.



S O C I E T E  
du  
C O N T I N G E N T F R I B O U R G E O I S

=====

S t a t u t s

Article premier. La Société du CONTINGENT FRIBOURGEOIS a été fondée en 1919 par les participants du groupe du Contingent fribourgeois, constitué à Fribourg en 1914, avec l'aide de l'Etat de Geneve, pour prendre part aux fêtes commémoratives du Centenaire de l'entrée de Geneve dans la Confédération suisse, en reconstituant ainsi le Contingent envoyé à Geneve le 1er juin 1814, sous les ordres du colonel Girard.

Le but de la Société est de maintenir ce groupe, d'en conserver l'uniforme et l'armement et de recruter de nouveaux membres, afin que le groupe puisse figurer et prendre part à nos démonstrations et fêtes patriotiques.

Article 2. Font partie de droit du Contingent tous les participants du groupe de 1914. Le comité peut choisir de nouveaux membres dont il présente la candidature à une assemblée ordinaire. L'admission d'un nouveau membre est votée par bulletin secret.

Pour être candidat, il faut être citoyen suisse, avoir fait son école de recrue et avoir une taille minimale de 1 m.70 ; les exceptions à cette règle ne pourraient être admises que par l'assemblée générale. Tout nouveau membre est admis dans le Contingent avec le grade de grenadier, les promotions sont acquises au sein de la Société et toute nomination à un grade supérieur est faite sur proposition du comité par l'assemblée générale.

Article 3. Le Contingent se compose de :

- a) 1 commandant ;
- b) 4 officiers (commandants de groupe) ;
- c) 1 porte-bannière ;
- d) 1 tambour-major ;
- e) 2 tambours et fifres ;
- f) 2 sapeurs ;
- g) 32 grenadiers (sous-officiers et soldats).

Article 4. Le Contingent se compose de membres actifs et de membres honoraires. Il décerne le titre de membre honoraire aux membres qui ne veulent plus être membres actifs du Contingent et aux personnes qui lui ont rendu des services ou qui s'intéressent à lui. Les membres honoraires ont voix délibérative aux assemblées du Contingent. Les membres actifs et les membres honoraires paient une cotisation annuelle fixée par l'assemblée générale.

Article 5. Le Contingent n'a aucun caractère religieux ou politique, mais doit avoir avant tout un caractère essentiellement fribourgeois.

Article 6. Le Contingent se réunit une fois par an en assemblée générale et, si possible, en réunion ordinaire, ou exercice, avant chaque manifestation en vue.

Article 7. L'assemblée générale est consacrée à l'administration du Contingent. Elle nomme un comité et les reviseurs des comptes. Elle approuve le rapport annuel présenté par le comité. Elle statue sur l'emploi des fonds et fixe le montant de la cotisation annuelle. Elle approuve les comptes.

Article 8. Le Contingent est administré par un comité de 5 membres nommés par l'assemblée générale pour une période de 3 ans. Trois membres au moins doivent être fribourgeois et deux membres au moins doivent être officiers du Contingent.

L'assemblée générale nomme au bulletin secret le commandant, les officiers et les sous-officiers. Le comité choisit ensuite parmi ses membres un adjudant (ou vice-président), un quartier-maître (ou secrétaire-caissier) et un économiste chargé du contrôle, de la conservation, du rachat des uniformes et de l'armement.

Article 9. Le comité convoque les assemblées et commande la mise sur pied du Contingent. Il gère les finances du Contingent, organise le groupe et ses démonstrations et recrute les nouveaux membres dont la candidature est soumise à l'assemblée.

Article 10. Le commandant convoque le comité et en dirige les délibérations. Il préside les assemblées générales et les exercices, et commande le groupe dans les manifestations publiques. Il présente à l'assemblée générale un rapport annuel sur la marche du Contingent.

Article 11. L'adjudant remplace le commandant.

Article 12. Le quartier-maître tient le contrôle des membres et fait rentrer les cotisations. Il tient le procès-verbal et fait la correspondance du Contingent. Il tient les comptes et paie les notes visées par le commandant.

Article 13. L'économiste tient un contrôle des uniformes et des armes. Il fait les démarches nécessaires pour obtenir les uniformes des démissionnaires ou des membres décédés. Il complète les différentes pièces de l'uniforme et de l'armement.

Article 14. Tout membre du Contingent doit faire honneur à l'uniforme. L'assemblée peut prononcer l'exclusion d'un membre qui s'est montré indigne de faire partie du Corps.

Il est interdit de céder ou de vendre son uniforme à un tiers non reconnu comme membre du Contingent. Le port de l'uniforme est interdit en dehors des convocations faites par le comité.

Article 15. Chaque membre du Contingent se procure un uniforme à l'ordonnance à ses frais. Le Contingent se réserve le droit de rachat de l'uniforme à un prix à fixer.

Article 16. En cas de dissolution, les biens du Contingent  
deviendront propriété du musée de Fribourg.

Ainsi fait et adopté dans l'assemblée constitutive du Contingent,  
à Fribourg, le 22 décembre 1919.

\*\*\*\*\*

Après avoir adopté les statuts, l'assemblée passe aux élections du  
comité.

Est nommé commandant du Contingent, le capitaine Henri de Boccard  
par 9 voix.

Est nommé adjudant du Contingent, le major Ottoz, par 9 voix.

Est nommé quartier-maître, le capitaine Reber, par 9 voix.

Est nommé économe, Fréd. Dubois, par 9 voix.

Est nommé comme 5 ème membre du comité, M. Raymond de Boccard,  
par 9 voix.

On passe ensuite à la nomination des 4 officiers, chefs de groupe  
du Contingent.

Sont nommés: le capitaine Daler par 9 voix, le capitaine Reber  
par 9 voix, le 1er lieutenant Michel par 9 voix et le major  
Ottoz par 10 voix.

Le commandant présente ensuite la liste des nouveaux candidats:  
MM. Gédéon Mottaz, Hans Muheim, Edouard Wassmer, Antonin de Weck,  
Ignace Musy, Louis Gauthier, Paul de Gottrau, Henri de Maillardoz,  
Léon Chappuis, Emile Frossard, tous sont reçus à l'unanimité.

TOUS LES PREDECESSEURS AU COMMANDANT ACTUEL



**Raymond de Boccard**  
Réorganisateur en 1914



**Eugène Vicarino**  
Commandant en 1914



**Henri de Boccard**  
Commandant 1919-1923



**Léo de Meyer**  
Commandant 1923-1931



**Léopold Daler**  
Commandant 1931-1951



**Paul Wolf**  
Commandant 1951-1955



**Paul Maradan**  
Commandant 1955-1961



**Louis Bulliard**  
Commandant 1961-1973



**André Liaudat**  
Commandant 1973-1987

UNE LEÇON D'HISTOIRE  
AUX BOUFFÉES DE POUDRE,  
AROMATISÉE D'AMITIÉ  
ET ENRUBANNÉE D'ELOGES

Jeudi 21.9.1989  
samedi 23.9.1989  
dimanche 24.9.1989

## UN 75<sup>e</sup> DU TONNERRE !

Ils le souhaitaient ainsi, les membres du comité d'organisation, sous la houlette de leur président, le major Jean-Pierre Schuwey. Ni tapage, ni fanfaronnade, mais une manifestation digne, dans la fidélité à la bannière frangée de campagnes lumineuses et dans l'honneur des valeurs de notre pays.

Le passé ne pouvait être ravivé que par la parole d'un éminent historien, M. Jean-René Bory, conservateur du Musée de Penthes et membre d'honneur du contingent. La conférence intitulée "Histoire des grenadiers de Louis XIV (1667) au contingent des grenadiers fribourgeois" était donnée le jeudi 21 septembre à 20 h. en l'aula de l'Institut de chimie de l'université, à Pérolles. Deux heures à retenir son souffle pour ne pas perdre le fil de personnages qui de Louis XIV à nos jours tissèrent le tapis que nous foulons. Tapis d'une texture combien fragile et pourtant grandiose, qu'il siérait de ne laisser s'effiloche dans les tourmentes des civilisations.

*Le terme de grenade trouve son origine dans le nom de la ville et du fruit issu du grenadier. Par analogie à l'aspect de ce fruit, il est devenu un terme d'artillerie qui désigne une boule de fer creuse que l'on remplit d'étoupe et de poudre et que l'on allume par une fusée (mèche) avant de la jeter, à la main, contre un poste ennemi. Les soldats chargés de cette mission formaient la première compagnie de chaque bataillon d'infanterie. Ils étaient des soldats d'élite, de haute taille et impressionnants.*

*Jean-Jacques Rousseau, dans la Nouvelle Héloïse s'est aussi penché sur ce rôle de grenadier: " Ne dit-on pas d'une femme, lorsqu'elle est de haute taille et qu'elle a des manières libres et hardies, qu'elle est un vrai grenadier".*

*La grenade est apparue en 1536 au siège de la ville d'Arles. Elle était confiée, à l'origine, aux enfants perdus, c'est-à-dire à des gamins de 10 à 15 ans qui pour quelques sous risquaient le plus souvent leur vie. Des stratèges modernes n'ont d'ailleurs pas manqué de retenir la leçon. La généralisation de la grenade date de Louis XIV; en 1667, les principales compagnies étaient dotées de 4 porteurs et lanceurs par escouade, qui étaient équipés d'une sacoche pouvant contenir de 10 à 15 grenades, d'une baïonnette, d'une épée, d'une hache et parfois d'une fronde. Les unités comprirent ensuite 70 grenadiers, costauds et courageux, incorporés dans les régiments. Les grenadiers, prêts à l'assaut, formaient six rangs placés sur la droite des régiments.*

*Ils avaient le privilège de porter la moustache, alors prohibée dans la troupe. Ils portaient également des rubans sur l'épaule gauche et un plumet sur la tête. Ce plumet, peu pratique, fit place au bonnet qui plus tard devint de la peau d'ours, avec une plaque métallique et ensuite d'argent, ciselée aux armes du roi, puis des commandants.*

On trouve, dès le XVII<sup>e</sup> siècle, des grenadiers dans toutes les armées helvétiques. Une pépinière de grandes figures est issue de leurs rangs comme le lt-gén. François de Reynold, de Diesbach, de Castella, d'Affry, le baron de Gady, pour ne citer que quelques fribourgeois.

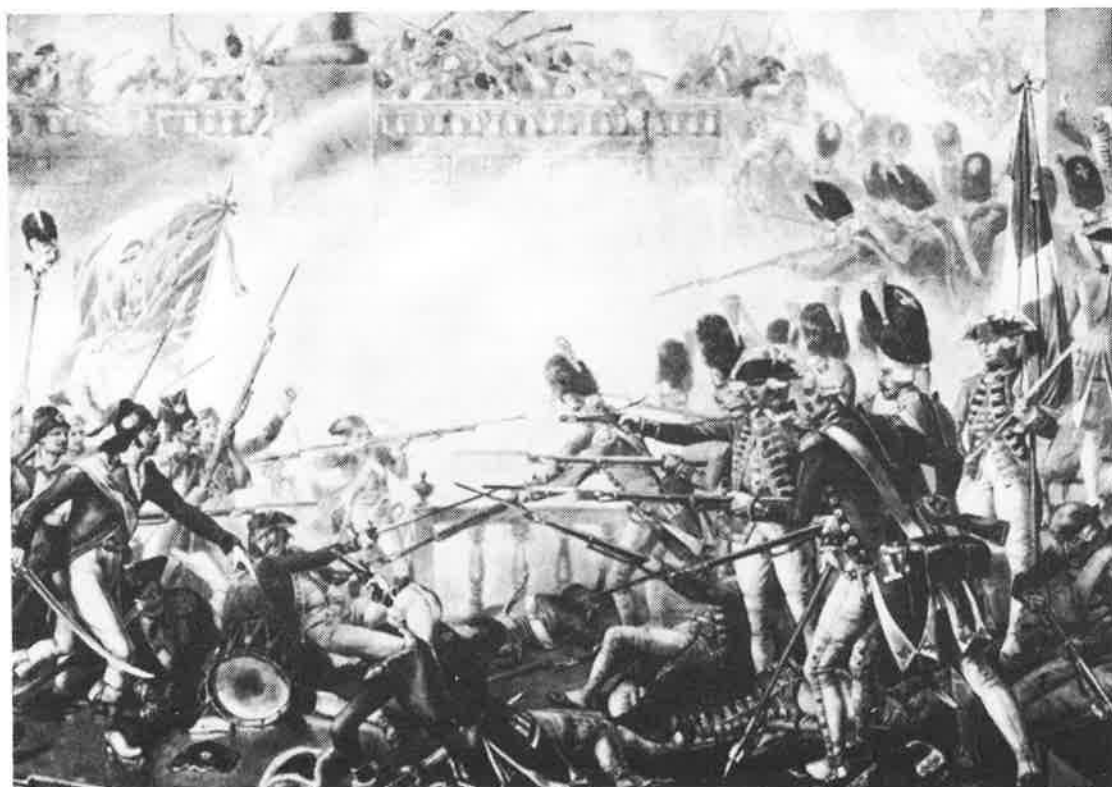
A Fribourg, dès 1746, le gouvernement introduisait dans le code militaire, la notion de grenadier, devant être instituée dans les milices cantonales. Les bonnets d'ourson ne seraient portés dès 1750 que par les sapeurs, alors que les grenadiers genevois, par exemple, le portent tous. La taille était fixée à 5 pieds, 4 pouces, taille d'origine (1.75 m.), puis à 5 pieds, 6 pouces (1.82 m.) et l'uniforme était copié d'un modèle français.

Il faut relever que les cents Suisses du Roi, qui constituaient la garde personnelle du roi, depuis 1494, devaient avoir 6 pieds, 5 pouces, presque une gageure si l'on pense à la taille des suisses de l'époque, petits et trapus. Ils faisaient d'ailleurs toujours grande impression à Versailles.

Ce sont encore 80 grenadiers fribourgeois, qui le 10 août 1792, périrent massacrés en défendant, durant 20 bonnes minutes, le grand escalier qui donnait accès aux appartements du Château des Tuileries, non sans tuer 600 des assaillants.

Ce sont encore des milliers de grenadiers suisses qui formèrent l'ossature de la Grande Armée de 500'000 hommes, qui aux ordres de Napoléon s'engouffrèrent en Russie. Ils se couvrirent de gloire dans la tragique retraite de 1812. Sur 15'000 suisses, il n'en restait que 1'600, après avoir tenu tête aux 40'000 cosaques de Koutousov, dans le passage de la Berezina.

Aujourd'hui, il serait bon, dit encore l'orateur, de faire nôtre la réponse que fit Napoléon à une remarque de M. d'Affry, qui lui disait que la Suisse est un pays neutre, Monsieur " la neutralité n'a de sens que dans la mesure où elle peut être défendue".



**Les grenadiers fribourgeois à Paris**  
La défense héroïque du grand escalier du Palais des Tuileries par quatre-vingts grenadiers de Fribourg, le 10 août 1792.  
D'après un dessin de Karl Jauslin,  
à la Bibliothèque nationale suisse, à Berne.

Le SAMEDI 23 septembre était réservé à des joutes plus pétaradantes. Les grenadiers aiment en effet cultiver l'adresse du tir, surtout avec les armes à silex du modèle 1777. A l'âge de l'arme automatique, où il n'existe aucun problème du départ du coup, l'intérêt se porte ici sur l'effet de surprise qui résulte de l'étincelle hasardeuse, qui provoque ou non la mise à feu. C'est l'espace d'une à deux secondes qui nous laisse pantois ou enfumé.



Le programme prévoyait 3 coups sur cible spéciale à 20 m., tir debout, appuyé. Malheureusement, la pluie et l'humidité se conjuguèrent pour mouiller la poudre, si bien qu'il fallut retoucher et rebourrer les armes pour aboutir à deux coups par tireur, tant étaient nombreux les ratés. De telles circonstances nous révélèrent objectivement la raison de la suspension des hostilités qui se pratiquait à l'époque, en cas de mauvais temps.





Et pourtant, plus de deux cents tireurs se pressèrent au portillon. Heureusement qu'une cantine, avec la roulante ripolinée pour l'occasion, et tout ce qu'il faut pour servir de bons remontants, avait été installée.

Par contre, un temps agréable souriait à l'aube de la journée officielle du DIMANCHE 24 septembre.

Dès 09.45 h., avant la prise du drapeau, le contingent était annoncé au conseiller fédéral Kaspar Villiger, entouré d'un grand nombre de représentants des autorités civiles et militaires.







Parcours du cortège : Boulevard de Pérolles (Corso)  
Avenue de la Gare  
rue de Romont  
rue de Lausanne

rue du Pont-Muré  
place de l'Hôtel de Ville  
(cérémonie officielle)  
Grenette

Participants : Motos de la gendarmerie  
corps de musique La Landwehr  
délégations: drapeaux et gardes  
corps de musique La Concordia  
" " l'Union instrumentale  
bannière cantonale des Tireurs  
" " des Musiques  
" " des Chanteurs  
La Compagnie des Vieux-Grenadiers  
délégations: drapeaux et gardes  
Gendarmerie cantonale  
les Grenadiers bernois  
les Gardes suisses de Fribourg

le Cadre Noir et Blanc  
les Invités: en calèche  
M. le conseiller féd. K. Villiger,  
Mme P. Torche, Mairaine,  
le Prés. du Conseil d'Etat H. Baechler  
Mme la conseillère d'Etat R. Crausaz,  
le Prés. du Conseil d'Etat J. Vernet (GE)  
le Prés. du Grand Conseil M. Gavillet

Les Invités à pied

le Contingent  
les Artilleurs avec le canon  
le Cadre Noir et Blanc ne participe pas  
à la cérémonie sur la place de l'Hôtel de  
Ville.













Sur la place de l'Hôtel de Ville, l'autel pour le culte est érigé avec les sacs des porteurs de fusil. C'est une tradition émouvante du contingent. Après l'office religieux célébré par l'aumônier Bernard Allaz, le dépôt d'une couronne rappelle les défunts à notre mémoire. A l'heure des allocutions le commandant déclare que le but de cette manifestation consiste surtout à maintenir le contact avec la population fribourgeoise qui nous soutient, alors que nous servons souvent de carte de visite de Fribourg à l'étranger. Il honore également ses grenadiers qui adhèrent sous serment à la société et qui font preuve de fidélité et de disponibilité. MM. Hans Baechler et le conseiller fédéral Kaspar Villiger partagent l'émotion et la joie de cet anniversaire. Un morceau de musique de La Landwehr, dirigée par M. Albert Zapf et une salve d'honneur des Vieux-Grenadiers, sous le commandement de M. Jean-Jacques Grasset, terminent cette partie officielle qui sera suivie d'un défilé et de la remise du drapeau devant la Grenette.









Nous laissons encore l'honneur de relater cette journée à la Neue Zürcher Zeitung et au journal de la Société des Vieux-Grenadiers " Le Grenadier " qui fait un commentaire exhaustif des moments du repas officiel, à la Grenette.

## Ehrentag der Freiburger Grenadiere

mer. Freiburg, 25. September

Mit einer Ehrenparade, einem Umzug durch die Strassen Freiburgs und einem festlichen Erinnerungszereemoniell vor dem Rathaus gedachten über das vergangene Wochenende die Freiburger Grenadiere ihrer Rekonstitution vor 75 Jahren. Der als Ehrengast geladene *Bundesrat Kaspar Villiger* plädierte in seiner Rede für Freiheit, die aber nicht bloss Utopie bleiben dürfe, sondern als Realität begriffen und nötigenfalls auch verteidigt werden müsse.

Das offizielle Musikkorps «Landwehr», ebenfalls eine historische Militärmusik, führte den Umzug an. Ihm folgten eine Abordnung der Musikgesellschaft Konkordia, die Genfer Grenadiere mit ihrer eigenen Musik, eine Delegation der Kantonspolizei und, hoch zu Ross, die Vereinigung Cadre noir et blanc. Den Ab-

schluss bildeten drei zweispännige Pferdekutschen, in denen die Ehrengäste Platz genommen hatten.

Nicht ganz gemütlich verlief die *Pferdefahrt für Bundesrat Villiger und Staatsratspräsident Hans Bächler*. Eines der Pferde war nämlich über Gebühr nervös und musste laufend von einem mitlaufenden Mann überwacht werden. Nach einigen hundert Metern kam es, weil dieses Pferd immer wieder Sprünge unternahm, zu einem Riemenbruch. Als sich der Schaden nicht ohne weiteres beheben liess und als das nun überaus gereizte Tier Anzeichen machte, durchzubrennen, blieb den beiden Magistraten nichts übrig, als die Kutsche zu wechseln. Da die beiden andern bereits belegt waren, setzte sich Villiger kurzerhand auf den Bock neben den Kutscher, was die Zuschauer mit Applaus quittierten.



L'excellent choeur-mixte " Mon Pays " qui, au cours du repas, remporta un vif succès

## La Compagnie au 75<sup>e</sup> anniversaire du Contingent des Grenadiers fribourgeois le dimanche 24 septembre 1989

Dimanche 24 septembre...

A première vue, cette date est banale. Pour certains cela rappelle que l'on vient de passer dans la nuit, de l'heure d'été à l'heure d'hiver. Mais pour nos frères d'armes du contingent des Grenadiers fribourgeois, c'est une grande et solennelle journée, car c'est le 75<sup>e</sup> anniversaire de leur société.

Notre compagnie a donc répondu présent et, au petit matin, nos grognards se retrouvent au Cercle pour le traditionnel petit-déjeuner (certains avaient une heure d'avance...).

Après l'appel effectué par le sergent-major Raymond Golay et son annonce au commandant Jean-Jacquet Grasset, ce dernier nous adresse quelques mots d'explication sur le déroulement de la journée à laquelle ont également répondu présent : Edmond Zaugg, président, Daniel Bourguignon, président d'honneur, Dominique Perrin, patrimonial, René Savoy du comité central, Pierre Magni et René Zoran, commissaires, puis c'est le départ des cars.

### Le menu

Quenelles de brochet  
à la sauce Nantua  
Riz Pilaw  
Bouillon du pot-au-feu  
Henry IV  
Carré de veau poêlé  
aux chanterelles  
Garniture de légumes  
de saison  
Gratin fribourgeois  
Plateau de fromages  
du pays  
Parfait glacé aux myrtilles  
Café

### Les boissons

VIN ROUGE  
Dôle de Grandinaz 1988  
(Réserve des Grenadiers)  
en bouteilles  
VIN BLANC  
Vully de l'Hôpital  
en pots  
Eau minérale  
en litres  
Bière

Il est 9 h. 30 environ lorsque nous arrivons à Fribourg où nous nous mettons en place pour le cortège à côté de la Landwehr qui a ouvert le défilé et des cavaliers du Cadre Noir (musique à cheval) ainsi que d'autres groupes patriotiques et folkloriques ainsi que des gardes pontificaux.

Nous avons sillonné les rues du centre de la ville pour arriver ensuite sur la place de l'Hôtel-de-ville où nous attendaient les hautes autorités de notre pays, du canton, ainsi qu'une forte délégation d'officiers généraux, dont notre ami Vieux-Grenadier, le colonel divisionnaire Liaudat.

Nous avons assisté à la mise en place d'un autel pour le culte, érigé avec le sac de chaque grenadier fribourgeois, cérémonie émouvante et rare. Après l'office, la parole a été donnée au maire de la ville de Fribourg ainsi qu'au commandant des Grenadiers fribourgeois, notre ami le commandant Jean-Pierre Schuwey, également Vieux-Grenadiers, qui nous a vivement remercié en rappelant que sans la compagnie des Vieux-Grenadiers genevois, le contingent fribourgeois n'aurait jamais existé. En effet, ce sont les Genevois qui, en 1914, les ont appelés et leur ont offert leur uniformes.

Monsieur le Conseiller fédéral Kaspar Villiger a ensuite apporté les remerciements et salutations des autorités fédérales ainsi que la haute estime qu'il a pour nos deux sociétés.

Comme il se doit, à la suite des discours, nous avons tiré une salve en l'honneur de nos hôtes.

Ensuite, nous sommes descendus sur la place de la Grenette où a eu lieu la cérémonie de reddition du drapeau du contingent des Grenadiers fribourgeois.

L'heure du repas étant arrivée...



Nos grognards ont eu l'occasion de sympathiser ensemble lors de ce banquet où à chaque table il y a eu un « mélange » des gens de nos deux sociétés. C'est alors qu'un échange fraternel a eu lieu entre nous et chacun a pu converser avec ses voisins de table.

Le cœur mixte « Notre Pays » agrémenta le repas de façon plaisante puis vint le temps des discours, où notre président Edmond Zaugg rappela l'amitié qui unit nos deux sociétés.

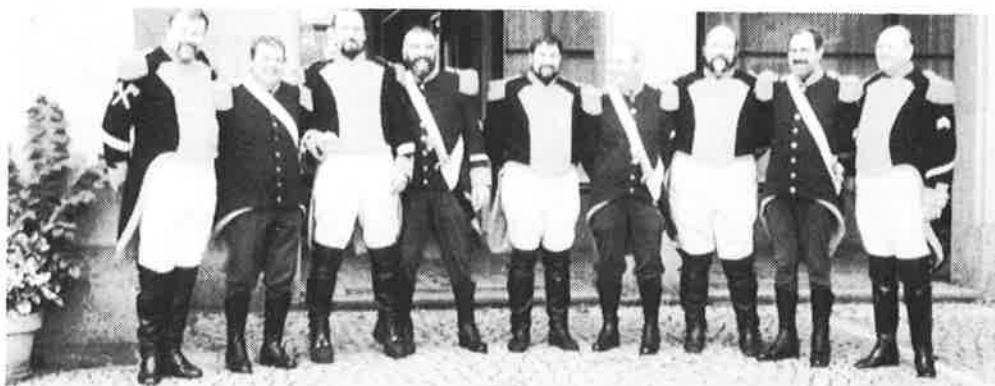
Monsieur le Conseiller fédéral Kaspar Villiger devant nous quitter prématurément et pris dans l'enthousiasme de cette ambiance, nous salua debout sur sa chaise — ce qui n'a pas déplu à nos grognards — et fit ainsi concurrence à notre président d'honneur Daniel Bourguignon.

En fin d'après-midi, l'heure triste de quitter ce canton noir et blanc est arrivée, pour rejoindre le rouge et jaune. Les cars se sont mis en route pour Genève. Ceux qui avaient la chance d'être dans le car neuf et ultramoderne, ont pu assister à la rétrospective de la vie de Coluche ainsi qu'à ses gags, sur deux écrans vidéo, films qui ont raccourci d'autant la distance Fribourg-Genève.

L'accueil qui nous a été réservé est digne d'être relevé et souligné tant il était chaleureux.

Comme l'a relaté la presse le lendemain, les Vieux-Grenadiers genevois étaient superbes. Qu'on se le dise...

Gérald Hettich  
Michel Renevier



Un comité d'organisation ad hoc a tenu de nombreuses séances, il mérite ici sa présentation, sans compter toutes les aides bénévoles.

Présidence	Cdt J.-P. Schuwey
Relations/Invitations	Adj. J.-P. Largo
Finances/Repas	QM H. Chassot
Secrétariat	Four. F. Roubaty
Conférence	Lt P. Wassmer
Tir	Lt D. Roubaty
Cortège	Lt M. Auderset
Bivouac	Sgt.s. B. Roubaty
Animation/Cantine	Sgtm J.-M. Zosso
Presse/Vitrines	Sgt J. Weber
Montage cantine	Sgt F. Dupré

Vitrines: Magasin Coop, Rue St-Pierre  
C & A, Rue de Romont  
J.-Y. Perrin, Pérolles

Photographe: M. Otto Vonlanthen

QUE TOUS SOIENT FELICITÉS ET REMERCIÉS



Bulletin d'information  
de  
l'Union fribourgeoise  
du Tourisme



LES ECHOS DES MEDIAS

Neue Zürcher Zeitung

**GRENADIER**  
AMITIÉ  
FAMILLE

**LE**  
PATRIE

**La Suisse**

**RIBUNE  
DE GENEVE**

**BLICK**

Freiburger Nachrichten

**LA LIBERTÉ**

**FRIBOURG ILLUSTRÉ**

**Coopération**



DES PARTICIPATIONS BIENVENUES

**BANQUE DE L'ÉTAT  
DE FRIBOURG**



Société de  
**Banque Suisse**  
Schweizerischer  
Bankverein

**BANQUE POPULAIRE SUISSE**



# Aide-mémoire

## COMITE

Président :	SCHUWEY Jean-Pierre, major, Cdt Contingent Gren.FR Case postale 364, 1701 - Fribourg	22 64 06 P 20 41 11 B
Adjudant :	LARGO Hans-Peter route de la Singine 5	28 32 72 P 24 50 55 B
QM :	CHASSOT Hubert Lavapesson 3, 1763 - Granges-Paccot	26 24 31 P 83 11 01 B
Four :	ROUBATY François Monséjour 5	24 57 17 P
Sgtm :	ZOSSO Jean-Michel route du Bugnon 21, 1752 - Villars-sur-Glâne	42 38 36 P 52 14 54 B
Aide-four:	LIAUDAT Charles route Grand-Torry 37	26 44 94 P 25 34 98 B
Chronique:	WEBER Jean av. Jean-Gambach 20	22 89 46 P 031 61 49 61 B
Archives :	VERDON Jean-Claude rue Marcello 4	22 85 40 P 24 33 61 B
Repr.Gren:	DUPRE François 1663 - Gruyères	029 6 21 18 PB

## ETAT - MAJOR

Cap-aum :	ALLAZ Bernard, La Cure, 1782 - Belfaux	45 11 40
Lt-Ens :	VOLERY Kiki route de Bertigny 15	24 22 22 P 41 21 61 B
Lt :	WASSMER Paul Combettaz 14, 1723 - Marly	46 16 14
Lt :	AUDERSET Michel route de Champriond 1	24 65 82 P 25 37 82 B
Lt :	ROUBATY Daniel route de la Gruyère 21	24 99 67 P 025 65 93 07 B ou 025 65 93 02 B
TM :	BRUGGER Marius route de la Glâne 136, 1752 - Villars-sur-Glâne	24 76 03 PB
Sgt-sap :	ROUBATY Bernard rue des Forgerons 19	22 24 30 P 86 21 11 B

## COMMISSIONS

Loto :	ROUBATY Claude Ch. Ste-Appoline 6, 1752 - Villars-sur-Glâne	42 25 24 ou 42 16 28
Tir :	ZAY René Ch. du Verger 10, 1752 - Villars-sur-Glâne	42 51 37 P 86 21 11 B
Clique :	BRUGGER Marius	voir EM
Finances :	CHASSOT Hubert	voir Comité

ORDRE DE BATAILLE

03.03.1989

			Date de naissance	Entrée au CCF	
Sapeurs :	1	Cdt	Schuwey Jean-Pierre, rue Montsalvens, 1636 - Broc	13.07.36	1969
	2	sgt	Roubaty Bernard, 19, rue des Forgerons,	07.05.40	1964
	3	cpl	Girard Roland, 22, Champ des Fontaines,	16.08.30	1969
	4	sap	Roubaty Claude, 6, Ch.Ste Appoline, 1752 - Villars-sur-Glâne	22.12.42	1969
	5	"	Zay René, 10, Chemin du Verger, 1752 - " "	21.04.40	1971
Clique :	6	TM	Brugger Marius, 136, route de la Glâne, 1752 - Villars-sur-Glâne	17.10.38	1963
	7	sgt T	Etter Edgar, 81, Pérolles	06.03.58	1978
	8	cpl "	Fasel Joseph, 26, rue St-Pierre	10.10.37	1977
	9	"	Morgenegg Guido, 2, rue Heitera	24.01.66	1984
	10	"	Siffert Markus, 201, Wyleracker, 1712 - Tafers	12.08.64	1984
	11	sgt F	Bertschy Alphonse, 20, av. Jean Bourgnrecht	19.03.31	1959
	12	"	Félix Gilbert, 7, rue du Simplon	03.09.41	1974
	13	cpl "	Sciboz Jean, 3, Chemin Charles Meuwly	02.05.38	1974
	14	"	Auderset Christophe, 1, route de Champriond	10.06.69	1988
	15	"	Carrel Pierre, 11, Chemin de la Redoute, 1752 - Villars-sur-Glâne	06.05.64	1982
	16	"	Castella Jean-François, 1, Beaumont	19.04.43	1980
17	"	Curty Philippe, 209, Les Brévières, 1741 - Cottens	14.03.69	1985	
18	"	Delley François, 4, Chemin du Croset, 1752 - Villars-sur-Glâne	12.01.57	1986	
19	"	Guisolan Nicolas, 1757 - Noréaz	25.05.50	1980	
20	"	Roch Gérard, 1741 - Cottens	13.02.46	1987	
21	"	Tissot Jean-Bernard, 44, Chemin de la Pépinière, 1630 - Bulle	26.09.46	1986	
Drapeau :	22	Lt-ens	Volery Kiki, 15, route de Bertigny	01.11.30	1956
	23	gr	Curty Bernard, 209, Les Brévières, 1741 - Cottens	23.07.40	1979
	24	"	Crottet Casimir, 1, Chemin des Roches	15.09.43	1982
Etat-Major :	25	Cap-aum	Allaz Bernard, La Cure, 1782 - Belfaux	17.01.46	1983
	26	Lt-adj	Largo Hans-Peter, 5, route de la Singine	11.01.41	1982
	27	Lt-Qm	Chassot Hubert, 3, Lavapesson, 1763 - Granges-Paccot	04.04.36	1970
	28	four	Roubaty François, 5, Monséjour	09.03.20	1953
	29	sgtm	Zosso Jean-Michel, 21, route du Bugnon, 1752 - Villars-sur-Glâne	18.02.50	1975
Section 1	30	Lt	Wassmer Paul, 14, Combettaz, 1723 - Marly	14.10.28	1961
	31	sgt	Dupré François, 1663 - Gruyères	13.07.25	1972
	32	"	Weber Jean, 20, av. Gambach	19.05.31	1978
	33	cpl	Philipona Armand, 4, Sentier Daler	01.11.41	1977
	34	"	Vonlanthen Robert, 36, Hagnetstrasse, 3184 - Wünnewil	01.03.42	1975
	35	gr	Aeby Florian, 6, En Saucens, 1630 - Bulle	11.07.32	1980
	36	"	Bays Bernard, 33, Chemin de Bouleyres, 1630 - Bulle	17.11.48	1987
	37	"	Charrière Alfred, Essert, 1724 - Praroman-Le Mouret	16.08.50	1984
	38	"	Cotting Bertrand, 1732 - Arconciel	12.06.60	1984
	39	"	Folly André, restaurant Piscine du Levant, Cité du Levant	24.09.42	1980
	40	"	Grangier Denis, 14, rue des Mayentzès, 1630 - Bulle	25.03.50	1984
	41	"	Hayoz Jean, 8, route de Schiffenen, case postale 24	19.09.40	1987
	42	"	Kurth Jean-Pierre, 10, Jennerhausweg 10, 3098 - Köniz BE	18.07.39	1984
	43	"	Liadat Charles, 37, route Grand'Torry	04.12.42	1985
	44	"	Maillard Luc, 12, rue des Mayentzès, 1630 - Bulle	27.06.60	1988
	45	"	Philipona Pierre, 7, rue Frédéric Chaillet	05.10.50	1983
	46	"	Rappo Bernard, 30, av. Général Guisan	14.06.47	1977
47	"	Tharin Philippe, 8, Impasse des Préalpes, 1720 - Corminboeuf	03.04.54	1984	
Section 2	48	Lt	Auderset Michel, 1, route de Champriond	24.05.42	1971
	49	sgt	Baumann Georges, 32, route de Villars	02.09.20	1963
	50	"	Berset Henri, 6, Ch.des Eaux-Vives, 1752 - Villars-sur-Glâne	27.11.41	1963
	51	cpl	Ceriani Pierre, 5, Chemin des Platanes	12.03.32	1962
	52	"	Gantner André, 55, route de la Vignettaz	26.07.23	1954
	53	"	Huber Xavier, 44, Beaugerard	04.05.36	1971
	54	"	Scherrer Carlo, 10, rue Marcello	01.06.39	1964
	55	gr	Bapst Marcel, 4, Chemin de la Rappetta, 1763 - Granges-Paccot	23.12.42	1980
	56	"	Clément Daniel, 7, route de l'Ecole, 1725 - Posieux	13.12.46	1982
	57	"	Defferrard Claude, 20, av. Jean Bourgnrecht	28.08.46	1984
	58	"	Gantner Pascal, 55, route de la Vignettaz	01.12.60	1989
	59	"	Gutknecht Hans-Peter, 17, Impasse Beauséjour, 1762 - Givisiez	21.04.55	1985
	60	"	Kaerer Bernard, 40, Neuveville	12.10.53	1985
	61	"	Kilchoer Hugo, 1792 - Cordast	12.05.38	1971
	62	"	Lanthemann Bernard, Cournillens, 1784 - Courtepin	25.03.27	1966
	63	"	Murith Paul, 3, Chemin du Torry, 1763 - Granges-Paccot	22.12.26	1965
	64	"	Perrin Jean-Yves, 34, Pérolles	28.02.46	1982
Section 3	65	Lt	Roubaty Daniel, 21, route de la Gruyère	21.04.51	1979
	66	sgt	Brodard Charly, Le Poyet, 1634 - La Roche	20.11.30	1979
	67	"	Brunisholz Denis, 108, route de la Glâne, 1752 - Villars-sur-Glâne	28.03.24	1962
	68	"	Verdon Jean-Claude, 4, rue Marcello	18.09.34	1980
	69	cpl	Dupré Bernard, 8, rue Pierre Alex, 1630 - Bulle	03.03.28	1979
	70	"	Roulin André, 11, Chemin des Sources, 1723 - Marly	04.05.30	1964
	71	gr	Bernasconi Aldo, 12, route du Coteau, 1763 - Granges-Paccot	14.07.59	1988
	72	"	Delabays Gérard, Bas des Monts, 1632 - Riaz	18.06.35	1979
	73	"	Dessibourg Pierre, 28, route du Bugnon, 1752 - Villars-sur-Glâne	28.01.54	1988
	74	"	Macheret Gérard, 1728 - Rossens	11.01.36	1982
	75	"	Meuwly Michel, Montécu, 1729 - Bonnefontaine	01.09.36	1974
	76	"	Ruffieux Georges, Hôtel de la Croix Blanche, 1664 - Epagny	21.07.49	1983
	77	"	Schuwey Pierre, 15, route Henri Dunant	22.06.57	1988
	78	"	Tavoli Antoine, 18, Planafin 1723 - Marly	14.03.45	1989
	79	"	Tinguely Gérard, 7, Chemin du Champ, 1723 - Marly	08.05.47	1987
	80	"	Vallélian Francis, Salon Rose, 43, Grand'rue, 1630 - Bulle	03.11.36	1982
	81	"	Vauthey Patrick, Chalet sans Souci, La Perallaz, 1618-Châtel-St-Denis	21.03.62	1989
	82	"	Yerly Jean-Pierre, Champotey, 1646 - Echarlens	15.03.43	1978

Le fourrier :  
François ROUBATY -3.3.89-

ccf = Case postale 364 - 1701 - Fribourg

# FELICITATIONS

L'assemblée générale du 3 mars 1989 a entériné une proposition du comité de nommer M. le colonel ROLAND BUCHS, commandant de la Garde Suisse Pontificale, comme Membre d'honneur.

Une délégation composée du commandant, du quartier-maître et du fourrier s'est rendu à Rome pour représenter le contingent à la manifestation de l'assermentation des nouveaux gardes pontificaux, du 5 au 7 mai 1989.



Le commandant a saisi cette occasion pour remettre au colonel Roland Buchs, son diplôme, en ces termes :

*Vous proclamant Membre d'honneur du Contingent des grenadiers fribourgeois, les grenadiers tiennent à marquer ainsi la déférence, l'estime et la gratitude qu'ils ont envers vous.*

*Il y a une année, à cette même époque, le Contingent des grenadiers fribourgeois, avait l'honneur et la très grande joie d'être l'hôte d'honneur de la Garde Suisse Pontificale à l'occasion de l'assermentation des nouveaux gardes suisses.*

*Ce pèlerinage, qui restera à jamais marqué dans le cœur de tous les grenadiers, a été le fruit d'une très intense collaboration de votre part, ce qui nous a permis de vivre des heures exceptionnelles et certainement inoubliables, en ces lieux, imprégnés de l'histoire, de la foi, de la beauté, du souvenir et aussi du sacrifice.*

*Acceptez donc, mon Commandant, que je vous réitère, au nom du Contingent des grenadiers fribourgeois, notre reconnaissance pour votre engagement et la réussite de ces belles heures passées dans la ville sainte.*

*Homme de dialogue, homme aux convictions très profondes, vos contacts chaleureux et amicaux envers le Contingent des grenadiers fribourgeois, sont des marques qui nous touchent et qui expriment combien est grand l'intérêt que vous portez à notre cause.*

*Votre engagement au service des autres, votre droiture, votre mission auprès de notre Saint Père le Pape sont des exemples d'une grande valeur. Votre enthousiasme montre avec quelle conviction vous êtes attaché à la Garde Suisse Pontificale et aux valeurs que vous défendez.*

*En admiration pour tout ce que vous accomplissez, c'est avec une grande joie, beaucoup d'honneur et une grande fierté que je vous remets le diplôme de Membre d'honneur du Contingent des grenadiers fribourgeois.*



# ANNIVERSAIRES

## CEUX DE 1989

C'est toujours avec joie que l'on fête ces décennies que la vie nous accorde.

Il y en a auxquels l'on pense, sans acte officiel:

- 14.3.89 20 ans f. Philippe Curty
- 10.6.89 20 ans f. Christophe Auderset
- 14.7.89 30 ans gr. Aldo Bernasconi
- 21.7.89 40 ans gr. Georges Ruffieux

Dès 50 ANS, une délégation en civil vient honorer le jubilaire en lui offrant une bouteille par décennie (pour un officier, la délégation est en uniforme) :

- 1.6.89 50 ans cpl Carlo Scherrer Rencontre des plus sympathiques à Marly
- 18.7.89 50 ans gr. Jean-Pierre Kurth Généreuse rencontre de toute la lère et des invités au rest. du Gothard

Dès 60 ANS, pour les membres actifs, d'honneur et honoraires, une délégation officielle en uniforme, composée d'un homme par décennie, choisi dans le cadre du comité et des amis de celui qui est fêté, apporte les bouteilles traditionnelles :

- 5.5.89 60 ans Mv Meinrad Cotting C'est une surprise organisée par sa famille à la salle paroissiale d'Arconciel qui l'attend alors qu'il rentre d'un voyage. Au moins 200 personnes pour une soirée avec musique et danse (délégation en civil)
- 8.7.89 70 ans Mh Gaston Angéloz Tous les membres du comité, de l'état-major et de la 2ème sont invités pour la partie officielle et l'apéritif, à son domicile puis pour un repas à l'Auberge St-Georges à Corminboeuf. C'est une soirée sur mesure, à la taille de notre ami Gaston.
- 30.6.89 80 ans MH Roch de Diesbach C'est dans la cadre de la Schürra, qu'il nous est donné de partager d'heureux instants.

A TOUS LONGUE VIE DANS L'AMITIÉ ET LA TRADITION



# HONNEURS



GEORGES MONNEY

Né le 13 mars 1915, il est entré relativement tard au contingent, le 10 juillet 1963. Il a passé sous les drapeaux le 11 octobre 1964. Son engagement lui a valu le grade de sergent le 17 avril 1964 déjà puis celui de lieutenant adjudant le 27 mai 1966.

Homme distingué, sans parler de sa prestance en uniforme, il ne manquait pas d'arborer en civil, un noeud papillon, posant le personnage qui s'enveloppait, dès qu'il en avait l'occasion, du fumet combien savouré d'un long Brissago.

Homme d'esprit, il aimait chatouiller le verbe pour déclencher le rire, lors de citations ou de contrepèteries qu'il puisait dans une prodigieuse mémoire. Il avait la plume facile et ne manquait pas de l'appliquer au secrétariat du contingent.

Homme de caractère, il savait s'engager, se dévouer, avec une grande disponibilité.

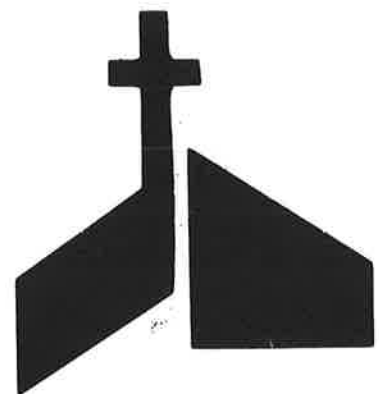
S'il a connu ses heures de gloire comme défenseur et serviteur du football, cause à laquelle il consacra toute sa vie, il ne fut pas moins estimé au contingent qui lui décerna le titre de membre d'honneur, le 12 février 1982, lorsqu'il le quitta, après avoir accompli 147 prestations.

Son brusque départ, le 10 août 1989, fut salué une dernière fois par la salve d'une section d'honneur.

Aux membres de nos familles,  
aux amis qui ont rejoint  
d'autres cieux

- HONNEUR ET PAIX -

dans le souvenir que  
nous leur témoignons.



## BILLET DE L'AUMONIER

### FIDELITE!

*"Sois fidèle jusqu'à la mort et je te donnerai la couronne de vie." (Apocalypse 2,10)*

En nous souvenant que la fidélité va de l'avant en nous enracinant dans le passé pour que nous y puisions nos forces méditons tous les événements décrits dans notre chronique et grandissons dans la fidélité en méditant cette prière que j'ai proclamée le 24 septembre 1989 à la célébration de notre 75<sup>ème</sup> anniversaire.

Donne-moi, Seigneur, d'être toujours fidèle,  
quelles que soient les épreuves,  
quelles que soient les circonstances,  
quelles que soient les peurs ou les obscurités,  
quelles que soient les excuses que je peux me donner  
- fidèle envers et contre tout.

Donne-moi, Seigneur, d'être toujours fidèle,  
fidèle à mes promesses,  
fidèle à mes engagements,  
fidèle à mes amitiés,  
fidèle à mon idéal,  
fidèle à mon baptême,  
fidèle à moi-même.

Donne-moi, Seigneur, d'être toujours fidèle,  
fidèle à tous ceux que j'aime,  
fidèle à tous ceux qui m'aiment,  
fidèle à nos autorités,  
fidèle à la Patrie,  
fidèle à Toi, mon Dieu,  
fidèle à ton message,  
fidèle à ta présence.

Donne-moi, Seigneur,  
de ne jamais confondre la fidélité  
avec un conservatisme étroit  
ou avec une inertie coupable.  
Donne-moi de demeurer fidèle  
à ce qui est vraiment essentiel,  
car Toi seul, Seigneur, tu peux m'aider  
à être toujours vigilant  
et toujours vivant.  
Amen.

Par Jésus je vous bénis vous tous mes chers amis  
grenadiers, vos familles, nos autorités  
et tous nos amis.

Heureux de servir ensemble dans l'honneur et la fidélité.



CALENDRIER DES PRESTATIONS

VE 06.01	Apéritif des Rois, Caserne de la Planche
SA 25.02	Loto à Villars s/Glâne
VE 03.03	Assemblée générale, Hôtel Escale, Givisiez
LU 13.03	Exercice, Caserne de la Poya
LU 17.04	Exercice, Caserne de la Poya
VE 28.04	Prise d'armes, Givisiez
DI 30.04	Tir Caflisch, Stand du petit calibre, Rosé
ME 03.05	Assemblée de la Société fribourgeoise des officiers, Bulle
LU 22.05	Exercice, Caserne de la Poya
JE 25.05	Fête-Dieu, Fribourg
SA 10.06	175 <sup>e</sup> Anniversaire de l'entrée de Genève dans la Confédération, GE
DI 18.06	650 ans de la Bataille de Laupen, Berne
DI 20.08	Diamant, 50 ans de la mobilisation de 1939, Fribourg
DI 03.09	Sortie annuelle, Charmey
LU 04.09	Exercice, Caserne de la Poya
JE 21.09	Conférence de M. J.-R. Bory, Fribourg
SA 23.09	Tir et bivouac du 75 <sup>e</sup> Anniversaire, Fribourg
DI 24.09	Journée officielle du 75 <sup>e</sup> Anniversaire, Fribourg
SA 21.10	Photo du 75 <sup>e</sup> Anniversaire, Caserne de la Planche
SA 28.10	Loto à Villars s/Glâne
DI 12.11	In Memoriam, Fribourg
VE 15.12	Assermentation de la gendarmerie, Fribourg

PRESTATIONS DE SECTIONS OU AUTRES

MA 28.02	Inauguration de la boutique La Sacoche, Bulle "Clique"
VE 05.05	} Assermentation des Gardes suisses, délégation: Commandant, Quartier-maître et Fourrier, Rome
SA 06.05	
DI 07.05	
VE 21.07	Promotion Ecole Sous-off. de Grandvillard à Gruyères, "2 <sup>e</sup> ème section et la clique"
LU 14.08	Obsèques de notre Membre d'honneur Georges Monney, "1 <sup>ère</sup> ère section et drapeau", Saint-Pierre, Fribourg
	Nettoyage d'armes: SA 11.03 et 18.03.



## VENDREDI 6 JANVIER, APERITIF DES ROIS

---

Une fois n'est pas coutume, c'est en uniforme que le contingent ouvre l'année 1989 et pour deux raisons, celle de rendre hommage à son commandant d'honneur promu au grade de colonel divisionnaire et celle d'inaugurer l'année du 75ème anniversaire.

Le rassemblement s'effectue à 18.30 h. devant l'école de la Neuveville, la bannière de la Compagnie des Vieux-Grenadiers de Genève, accompagnée d'une forte délégation, est également présente.

A 18.45 h., dans l'atmosphère d'une veillée d'armes, à la lueur blafarde de deux réverbères, la troupe est annoncée au Divisionnaire André Liaudat, entouré des autorités et amis invités.

Le commandant lui rend un vibrant hommage en relevant aussi la fierté qu'éprouvent tous les grognards, qui durant 15 ans l'apprécièrent comme commandant. Aux remerciements et aux vœux que le divisionnaire adresse à tous, suivent la salve d'honneur et la remise du drapeau.

Au cours de l'apéritif, toujours bien fréquenté, le commandant Jean-Pierre Schuwey dévoile notamment les dates qui marqueront le 75ème anniversaire de la société. Les vœux des autorités sont transmis par le président du Grand conseil M. Marcel Gavillet et le président du gouvernement M. Hans Baechler. Notre commandant d'honneur est remis à contribution pour le salut de l'armée, en cette année où les urnes nous obligeront à réfléchir sur le sens de nos libertés. MM. Claude Schorderet et Bernard Allaz, qui chaque année sur la sellette, trouvent de nouvelles raisons d'éloges et d'encouragement, nous transmettent les souhaits de l'autorité communale et de l'autorité spirituelle du contingent.



A 20.00 h. précise, le commandant ouvre l'assemblée, comme à l'accoutumée bien fréquentée, notamment par les anciens de la Vieille Garde. Il donne de plus amples informations sur les journées des 22 au 24 septembre (la conférence prévue pour le 22 sera par la suite avancée au 21).

Le 22 au soir M. Jean-René Bory, historien, conservateur du Musée des Suisses de l'étranger de Penthes à Genève et membre d'honneur du contingent ouvrira les joutes par une causerie sur le thème du « Grenadier ». Le samedi 23 sera le jour du feu et du bivouac, c'est-à-dire que les intéressés pourront s'exercer aux armes anciennes tout en dégustant un « Spatz » de la roulante militaire. Le dimanche 24, toute la ville résonnera aux sons de fifres, tambours et autres fanfares, lors du grand défilé de la journée officielle. Le gâteau sera aux couleurs fribourgeoises et genevoises car le contingent doit son existence aux fêtes organisées à Genève pour le 100<sup>e</sup> anniversaire de l'entrée de ce canton dans la Confédération en 1914.

#### **Un prestigieux nouveau membre d'honneur**

Dans sa rétrospective, le président qualifia l'année 1988 de merveilleuse. Il rappela entre autre ce 24 septembre à Gruyères, où 11 grenadiers un peu tremblants mais heureux eurent la fierté d'être assermentés. La grande aventure se déroula toutefois à Rome, au cours de la première semaine de mai. Les heures de l'Ambassade, du Vatican, la rencontre avec le Pape et une organisation impeccable en furent les caractéristiques. Tout cela, le contingent le devait à un homme que l'assemblée porte aujourd'hui par acclamations au titre de membre d'honneur, le commandant de la Garde suisse pontificale, le colonel Roland Buchs.

#### **Ombres et lumières**

Deux membres d'honneur prestigieux aussi qui s'en sont allés en 1988, le capitaine Paul Maradan, commandant de 1955 à 1961 ainsi que l'ancien syndic de Fribourg, M. Lucien Nussbaumer, eurent droit à des éloges mérités.

Quant à l'effectif, il s'équilibre à 82 actifs, trois démissionnaires, les gr René Gebhard (8 ans d'activité), Georges Liniger (31 ans) et le cpl tambour Aloys Mauron (26 ans), sont remplacés par 3 nouveaux, gr Pascal Gantner, Patrik Vauthey et Antoine Tavoli. L'assemblée acclama la promotion au grade de sergent du cpl fifre Gilbert Felix, de caporaux du tambour Joseph Fasel, du fifre Jean Sciboz et du gr Bernard Dupré. Après un total global de 1149 prestations pour l'ensemble des membres, l'on se devait de féliciter André Folly, Jean-François Castella et Daniel Roubaty pour plus de 100 prestations et Paul Murith, Michel Auderset, François Dupré et Xavier Huber pour plus de 200 prestations. Des chevrons d'ancienneté allant de 5 à 35 ans d'activité ont été mérités par 24 membres.

Enfin, avec une vingtaine de prestations en vue, le noble contingent prend un bon départ, après avoir rempli ses bottes de pécules et de poudre pour qu'explose dignement son 75<sup>e</sup>, avec le conseil avisé de son armurier Charly Brodard « débouchez vos lumières, contrôlez vos silex et vos coups partiront »!

Wj

#### Démissions

Le grenadier René Gebhard, né le 3 août 1950, reçu au contingent le 19.2.81 a passé sous les drapeaux le 11.9.82. Il est en congé depuis 1988 après avoir accompli 72 prestations. Le départ des deux autres membres démissionnaires sera évoqué à la prise d'armes.

Admissions



GANTNER PASCAL, Villars s/Glâne  
né le 1.12.1960  
peintre  
parrains: Cpl A. Gantner (son père)  
et gr. Bernard Curty  
hobby: ski, marche



TAVOLI ANTOINE, Marly  
né le 14.2.1945  
commerçant  
parrains: Sgt Henri Berset  
et gr. Paul Murith  
hobby: voyages, cinéma, lecture



VAUTHEY PATRICK, Châtel St-Denis  
né le 21.3.1962  
comptable  
parrains: Sgtn Jean-Michel Zosso  
Sgt François Dupré  
hobby: le sport en général dont ski,  
natation, tennis et marche;  
l'étude et la collection des  
armes;  
les activités militaires dont  
celles hors service;  
les bonnes choses de la table.

## Promotions

Au grade de sergent: le cpl-fifre Gilbert FÉLIX  
au grade de caporal: le tambour Joseph FASEL  
le fifre Jean SCIBOZ  
le grenadier Bernard DUPRÉ

## Nominations

Membre honoraire: le cpl T. Aloys MAURON, 27 ans d'activité  
le grenadier Georges LINIGER, 31 ans d'activité.

Membre d'honneur: M. le colonel Roland BUCHS

Gardes du drapeau: le gr. Bernard CURTY et le gr. Casimir CROTTET  
remplaçant: le gr. André FOLLY

Vérificateurs des comptes: le cpl-T. Joseph FASEL,  
le sgt-sap. Bernard ROUBATY  
suppléant le gr. Alfred CHARRIÈRE

## Channes (pour 100 prestations et plus)

gr. André FOLLY, F. Jean-François CASTELLA et Lt Daniel ROUBATY

## Plateau et gobelets (pour 200 prestations et plus)

gr. Paul MURITH, Lt Michel AUDERSET, sgt François DUPRÉ et  
cpl Xavier HUBER

Gobelets d'assiduité à la clique Sgt Alphonse BERTSCHY, sgt Gilbert FÉLIX et  
f. Jean-François CASTELLA

## Chevrons d'ancienneté

1er (5 ans) T Guido MORGENEGG, T Markus SIFFERT, gr Alfred CHARRIÈRE  
gr Bertrand COTTING, gr Claude DÉFFERRARD, gr Denis  
GRANGIER, gr Jean-Pierre KURTH, gr Philippe THARIN

2è (10 ans) sgt Charly BRODARD, gr Bernard CURTY; gr Gérard  
DELABAYS, cpl Bernard DUPRÉ, lt Daniel ROUBATY

3è (15 ans) sgt Gilbert FÉLIX, gr Michel MEUWLY, cpl Jean SCIBOZ

4è (20 ans) cdt Jean-Pierre SCHUWEY, cpl Roland GIRARD,  
sap Claude ROUBATY

5è (25 ans) sgt-sap Bernard ROUBATY, cpl André ROULIN;  
cpl Carlo SCHERRER

6è (30 ans) sgt Alphonse BERTSCHY

7è (35 ans) cpl André GANTNER

MERCI ET FÉLICITATIONS A TOUS



VENDREDI 28 AVRIL,  
PRISE D'ARMES, GIVISIEZ

## CONTINGENT DES GRENADIERS FRIBOURGEOIS

# UNE PRESTATION DE HAUTE TENUE

*Quelques personnalités à l'écoute du commandant.*



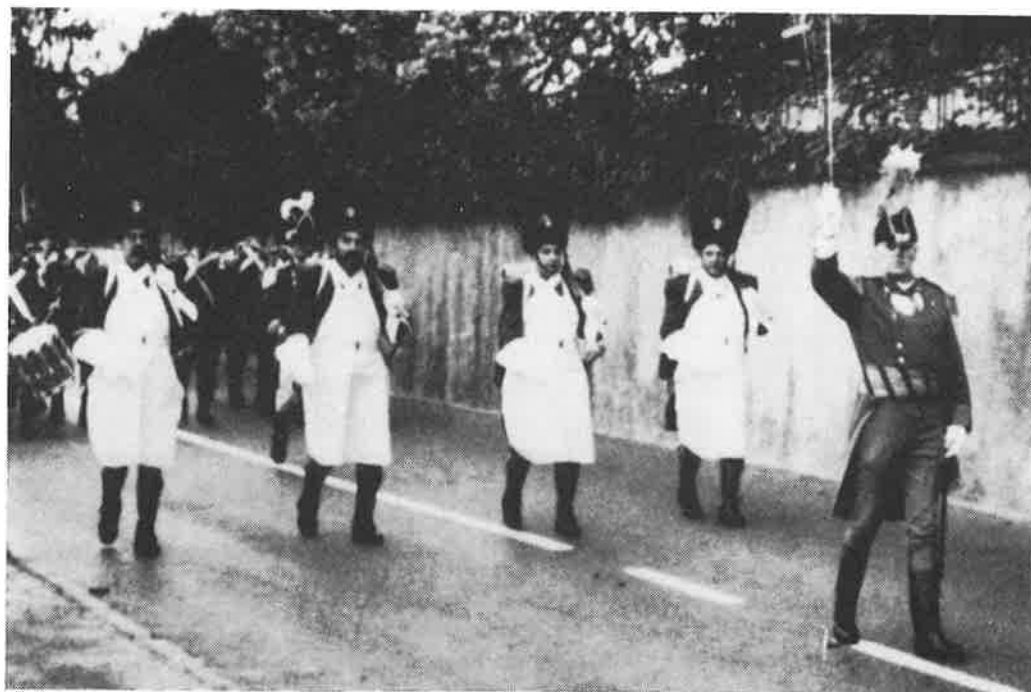
*Alignés... comme à l'armée.*

Dans son allocution, le major Jean-Pierre Schuwey, commandant actuel de cette troupe, a défini en termes clairs et précis ce que représente pour les grenadiers fribourgeois la fidélité, la tradition et l'honneur. Puis ce fut l'instant le plus émouvant de cette cérémonie, avec la remise des chevrons d'ancienneté, de distinctions de membres honoraires et la promotion de certains grenadiers à un grade supérieur.

Parmi les activités inscrites au calendrier 1989, citons la participation du Contingent au 175<sup>e</sup> anniversaire de l'indépendance du canton de Genève qui aura lieu au mois de juin, alors qu'en septembre prochain, cette troupe célébrera ses 75 ans au service du Gouvernement fribourgeois.

Texte et photos G. Bd

Qu'il faisait frisquet dans le village de Givisiez le soir où le Contingent des grenadiers fribourgeois donnait sa première prestation de l'année. Cette prise d'armes a pour effet de montrer au public le rôle essentiel de cette troupe qui est celui d'être la garde d'honneur des autorités de ce canton. Après avoir défilé dans la localité au son des fifres et des tambours, ce fut la présentation du Contingent au conseiller d'Etat Raphaël Rimaz, directeur de la Police et des affaires militaires, lequel était encadré pour la circonstance, par MM. Marcel Gavillet, président du Grand Conseil; Hubert Lauper, préfet de la Sarine et André Liaudat, ancien commandant.



*Commandant, fifres et tambours en tête du cortège.*

## Départ officiel de deux membres

Le grenadier René GEBHARD étant absent, le commandant s'adresse aux deux autres membres démissionnaires.

Cpl-tambour Aloys MAURON

Né le 31 janvier 1946, entré au contingent le 23 juin 1962, passage à la même date sous les drapeaux, cpl le 8 mars 1980, 173 prestations, démission et nomination comme membre honoraire le 3 mars 1989.

*En 1962, à 16 ans, vous n'hésitez pas à vous présenter comme tambour au contingent et vous avez certainement été un des plus jeunes membres incorporés. Pendant plus de 27 ans vous portez avec fierté l'uniforme des grenadiers et vos compétences seront confirmées par le grade de caporal. Grenadier des grandes occasions, vous aimez défiler dans votre ville où la population apprécie vos talents, même que certaines fois, pour vous, votre prestation se terminait par un défilé ou un concert dans les rues de la vieille ville. Pour votre attachement et votre fidélité à notre corps, j'ai le plaisir de vous remettre le diplôme de Membre honoraire du contingent des grenadiers fribourgeois. Cpl Mauron Merci, vos camarades vous sont reconnaissants.*



à droite



Grenadier Georges LINIGER

Né le 2 septembre 1916, entré au contingent le 29 avril 1958, passage sous les drapeaux le 14 mai 1960, 258 prestations, démission et nomination comme Membre honoraire le 3 mars 1989.

*Avec 31 ans d'activité au contingent, vous lui donnez un bel exemple de fidélité. Homme aux convictions profondes, vous êtes apprécié par votre franc parler. Bon chanteur, vous devenez notre directeur de chant et devant le contingent vous dirigez avec maîtrise le chœur des grenadiers, dont les notes quelquefois, s'envolaient comme des coups de fusil.*

*Mais vous nous avez donné aussi un bel exemple de courage et de fidélité, malgré cette maladie tenace qui vous habitait, vous ne vous êtes jamais rendu, comme seul un vrai grenadier sait le faire. Pour toutes ces qualités, j'ai le plaisir de vous remettre le diplôme de Membre honoraire du contingent des grenadiers fribourgeois.*

*Que ce diplôme, soit la marque de reconnaissance pour tout ce que vous avez apporté à notre contingent. Gr. Liniger, je vous remercie.*

# DIMANCHE 30 AVRIL, TIR CAFLISCH, STAND DU PETIT CALIBRE, ROSÉ

Merveilleuse journée, bravo au sap. René Zay, au président des lieux le cpl Joseph Fasel et à toute l'équipe organisatrice.  
 Tir: cibles à 10 pts, 50 m. 15 cps (cp par cp) 3 plus mauvais annulés. Vétérans nés en 1934 et plus 2 pts de bonification.

## PALMARES:

1.	1.	Roulin André	115	pts (Challenge Caflisch I, gobelet)
2.		Zosso Jean-Michel	111	(Gobelet)
3.		Chassot Hubert	110	(Gobelet)
4.		Roubaty Daniel	109	
5.		Heimann Pierre	109	56. Hayoz Jean 83
6.		Roch Gérard	109	57. Maillard Luc 82
7.		Kilchoer Hugo	108	58. 15. Volery Kiki 81
8.	2.	Schacher Albert	108	59. 16. Dupré François 81
9.		Folly André	107	60. 17. Gantner André 75
10.		Bays Bernard	107	61. Delley François 75
11.		Etter Edgar	106	62. Rappo Bernard 75
12.		Allaz Bernard	106	63. 18. Lanthemann Bernard 74
13.		Zay René	106*	64. Bernasconi Aldo 70
14.		Sciboz Jean	105	65. Clément Jean-Pierre 68
15.		Largo Jean-Pierre	105	66. Kurth Jean-Pierre 63
16.		Berset Henri	105	67. 19. Girard Roland 58
17.	3.	Roubaty François	105	68. Macheret Gérard 45
18.	4.	Aeby Florian	105	69. Gantner Pascal 9*
19.		Dessibourg Pierre	104	
20.		Ruffieux Georges	104	<u>Challenge Schacher</u>
21.	5.	Weber Jean	104	Voir second classement
22.		Gutknecht Hans-Peter	104	
23.		Tinguely Gérard	103	<u>Challenge Fasel</u>
24.		Crottet Casimir	103	
25.	6.	Wassmer Paul	103	Moyenne idéale : 93,4 pts
26.	7.	Brodard Charly	103	Vainqueur : Dupré Bernard, 93 pts
27.		Carrel Pierre-E.	101	
28.		Auderset Michel	101	<u>Challenge Caflisch II</u>
29.		Tharin Philippe	101	
30.		Roubaty Bernard	100	
31.		Roubaty Claude	100*	1. EM 92 % de participation
32.		Delabays Gérard	100	2. Sct III 89 %
33.		Scherrer Carlo	99	3. Sct I 83 %
34.	8.	Baumann Georges	98	4. Sct II 71 %
35.		Vauthey Patrick	98	5. Clique 56 %
36.	9.	Brunisholz Denis	96	
37.		Guisolan Nicolas	96	<u>Challenge Cottier</u>
38.		Vallélian Francis	96	
39.	10.	Piccand Gérard	95	1. EM 854 pts
40.		Philipona Pierre	95	2. Sct III 836
41.		Liaudat Charles	95	3. Sct I 817
42.		Perrin Jean-Yves	94	4. Clique 811
43.	11.	Gex Carlo	94	5. Sct II 799
44.		Auderset Christophe	94	
45.	12.	Dupré Bernard	93	* gagnent un gobelet par tirage
46.	13.	Verdon Jean-Claude	92	au sort
47.		Schuwey Pierre	92	
48.		Charrière Alfred	91	
49.		Schuwey Jean-Pierre	91	
50.		Brugger Marius	91	
51.		Kaeser Bernard	90	
52.		Félix Gilbert	89	
53.	14.	Murith Paul	89	
54.		Tavoli Antoine	87	
55.		Vonlanthen Robert	86	

DRR / 26.7.89

## MERCREDI 3 MAI, ASSEMBLÉE DE LA STÉ FRIBOURGEOISE DES OFFICIERS

---

### BULLE

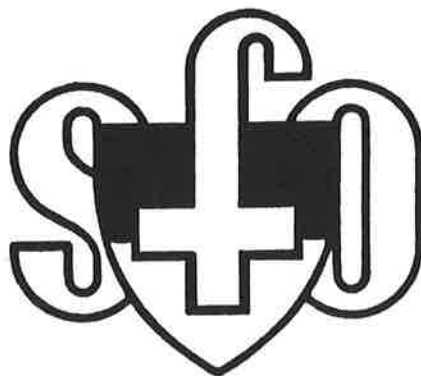
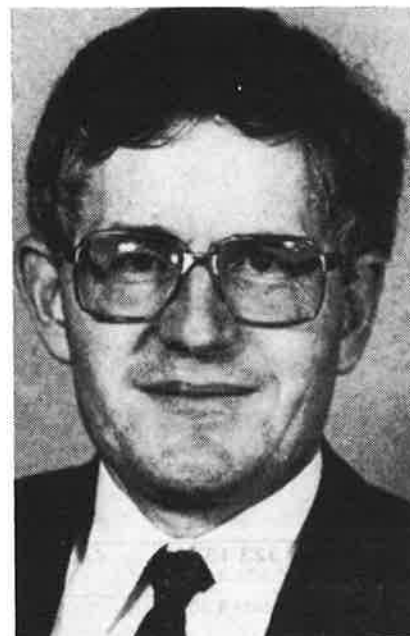
Dans le hall de l'Hôtel de Ville de Bulle, où se tient l'assemblée, le contingent fait une haie d'honneur, lors de l'arrivée de M. Kaspar Villiger, conseiller fédéral.

De retour de Moscou, il s'adresse, pour la première fois en Suisse romande depuis son élection, à quelques 200 officiers fribourgeois.

*"Les sociétés d'officiers sont des rouages importants de la démocratie suisse. Elles constituent le lien entre le peuple et son armée. Par vocation, elles sont l'illustration et le support de la volonté de défense. L'armée est un instrument indispensable pour prévenir la guerre par son effet de dissuasion. Et personne ne ressent son existence comme une menace".*

La société, présidée pour la dernière fois par le col. Charles Grandjean de Bulle, compte 1314 membres. Elle a enregistré en une année 49 admissions. Son nouveau président est élu en la personne du col.EMG Ernst Kuster de Morat.

A l'issue de la délibération de l'assemblée un cortège emmené par la fanfare du régiment d'infanterie 1 guide tout le monde devant les Halles où le contingent tire une salve d'honneur.



## JEUDI 25 MAI, FÊTE-DIEU, FRIBOURG

---

Ce sont 46 porteurs de fusil qui cette année, depuis l'Université, encadrent les autorités. Pour une fois, le temps est radieux et c'est une belle prestation.

175<sup>e</sup> anniversaire  
de l'entrée de Genève  
dans la Confédération  
10 Juin 1989



# LA TRIBUNE DE GENÈVE

*Édition de l'après-midi*

1<sup>er</sup> juin 1814

---

## ILS ONT DÉBARQUÉ

Les soldats de Fribourg et de Soleure dépêchés à Genève par la Diète suisse — ils sont trois cents en tout, commandés par le colonel Girard, de Fribourg — se sont présentés à 1 heure de l'après-midi au mouillage de Trainant.

Ils venaient de Nyon où ils avaient pris place sur trois grandes barques genevoises venues les chercher. Arrivées au large de Cologny, une multitude d'embarcations leur faisaient une escorte de fête ; le canon tonnait, les berges étaient noires de monde.

Dès les premières heures du jour, la ville a présenté un aspect inaccoutumé : les échoppes sont demeurées fermées et les habitants joyeux et impatients parcouraient les rues, s'interrogeant les uns les autres et montrant de la bonne humeur et une sincère fraternité.

Il semblait que nous prenions une nouvelle existence par l'idée que notre

indépendance allait être corroborée par notre réunion à la Suisse comme un nouveau canton. Jamais nous n'avons vu dans notre ville des démonstrations de contentement aussi vives et qui allaient jusqu'à l'enthousiasme ; et s'il y avait des gens de mauvaise humeur (ce qui est d'un naturel pas très rare chez nous), ils se gardaient bien de le laisser apercevoir.

## Toute la ville guette

Pour quelle heure est-ce ? La bise étant faible, les plus optimistes estimaient que le débarquement aurait lieu à la fin de la matinée, tandis que d'autres penchaient pour le début de l'après-midi. Mais cela dépendait également du moment où le départ avait été donné à Nyon. Aussi, les toits des maisons regardant le lac, côté colline et côté Saint-Gervais, se couvraient de guetteurs scrutant l'horizon. Les fausses alertes se succédaient, car de nombreuses voiles quittaient Genève, Genthod, Céligny, pour aller au-devant de nos Confédérés.

Pendant ce temps, le Conseil siégeait à l'Hôtel de Ville et, à sept heures, quinze cents hommes de la garde nationale, dont cinq cents grenadiers et chasseurs, dans la plus belle tenue, se réunissaient sur Saint-Antoine, près du Collège.

De l'autre côté de la place, cinq cents enfants, dont les plus âgés pouvaient avoir dix à douze ans, dont les uns portaient la lance et le bouclier et les autres l'arc et le carquois, commandés par trois officiers des leurs à cheval, se rangèrent aussi, sous la direction des pères de famille.

Lorsque la vigie postée sur la tour du Nord à Saint-Pierre eut annoncé que

la flottille passait au large de Coppet nos milices, la troupe d'enfants puis nos magistrats, avec la Musique rouge, se portèrent sur la route de Thonon et se rangèrent au môle de Trainant.

## Enfants de Tell, soyez les bienvenus !

Enfants de Tell, soyez les bienvenus !  
Quel plaisir de voir vos bannières !  
Quinze ans d'oppression nous avaient

labattus,

Un instant finit nos misères.  
Tous nos malheurs, tous nos revers  
S'effacent par votre présence ;  
Aux maux que nous avons soufferts  
On voit succéder l'espérance ;  
Nos beaux jours nous sont rendus,  
Enfants de Tell, soyez les bienvenus !

Jean-François CHAPONNIÈRE.

## Le peuple acclame la Suisse

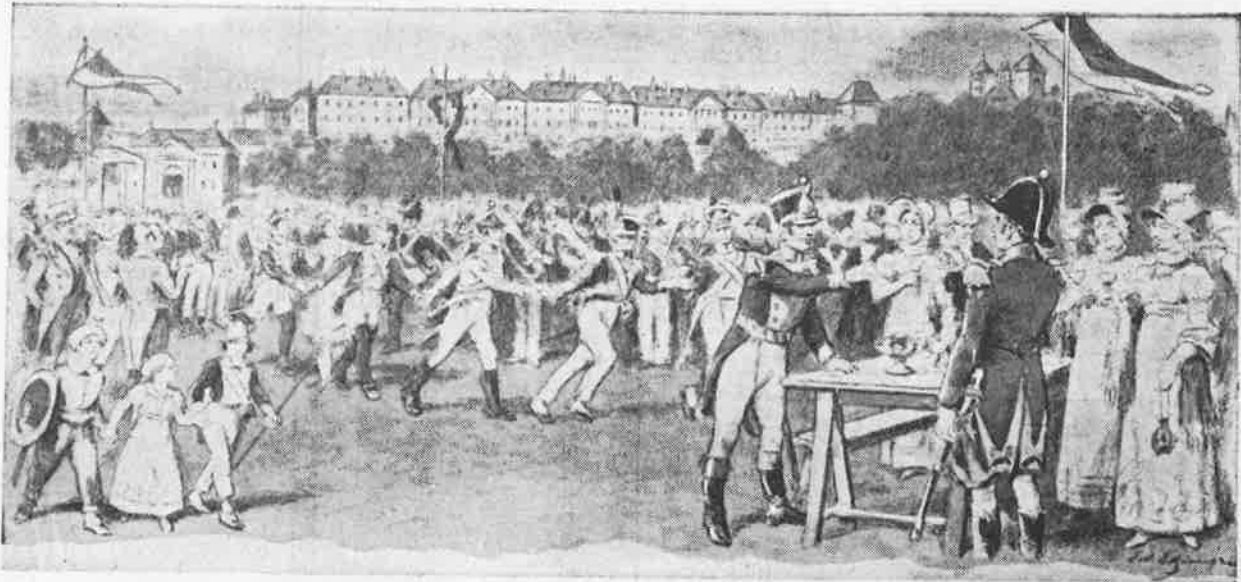
Une foule de familles les suivirent et la ville parut brusquement déserte.

L'une de nos collaboratrices resta jusque vers onze heures dans les greniers de Mlle Soucky Revilliod, au Bourg-de-Four. Les barques étaient encore à une grande distance ; on entendait, de temps en temps, le bruit sourd de leurs canons.

Un autre de nos collaborateurs, Charles de Constant, s'était embarqué à huit heures, aux Pâquis, dans une liquette. Il rejoignit la flotte à la hauteur de Bellerive et fut accueilli par les Suisses aux cris de « Vive les Genevois » et par des coups de canon. Et

c'est accompagnées d'une multitude de petits bateaux pavés que les trois grandes barques couvertes de soldats cinglèrent vers le pied du coteau de Cologny.

Il est une heure, la première barque accoste le ponton de déchargement. Le silence se fait et le colonel Girard, accompagné d'un officier genevois, s'avance ; il reçoit l'accolade du chef des milices genevoises. Alors le peuple acclame la Suisse. Les vivats éclatent, reprennent, déferlent. Nos grenadiers élèvent leurs bonnets sur leurs fusils. Dans une joie indescriptible c'est à grand-peine que le cortège s'ordonne.



Les réjouissances sur la plaine de Plainpalais

Illustration d'Eltinger, peintre genevois

NOUS SOMMES SUISSES !  
 MIR SIND SCHWITZER !  
 SIAMO SVIZZERI !  
 NUS ESSANS SVIZZERS !

*C'est par ce cri du coeur que les Genevois ont accueilli les soldats de Fribourg et de Soleure.*

En 1814 La Diète, accédant à une demande du Conseil provisoire de Genève du 10 mai 1814, décide le 21 mai d'envoyer un contingent confédéré "occuper" Genève.  
 Deux compagnies fribourgeoises et une soleuroise s'y préparent.

Le 20 mai, la Commission militaire de Zurich donne l'ordre d'appeler sous les armes, à Fribourg, pour le mardi 24 mai, les deux compagnies mises de piquet quelques jours auparavant. Elles devront partir pour Genève le 26; la compagnie soleuroise du capitaine Tugginer les rejoindra en route.

La lettre de Zurich n'arrive à Fribourg que le 23. Les lieutenants de gouvernement réquisitionnent toute une escouade de gendarmes, même des huis-siers pour aller porter les ordres de marche dans la Singine et dans un certain nombre de villages de la Sarine pour former la première compagnie ainsi que dans les communes de la Gruyère pour former la cinquième compagnie. Il y eut peu de retardataires. Le 25 mai, la plus grande partie des hommes avaient rejoint et se trouvaient à la caserne. La liste des soldats n'a pas été retrouvée, par contre celle des officiers est à peu près complète.

Le commandant des trois compagnies fribourgeoises et soleuroise est le lieutenant-colonel Louis Girard de Fribourg. C'est un officier de valeur; comme sous-lieutenant au régiment de Roll, l'un des 3 régiments suisses au service de l'Angleterre, il a fait la campagne d'Egypte contre Bonaparte en 1798-99. Girard ne reçoit sa nomination qu'après le départ de la troupe; il la rejoindra à Lausanne.

La première compagnie comprend les officiers suivants:

Nicolas d'Amman, capitaine,  
Philippe Maillard, de Fribourg, lieutenant,  
Xavier Badoud, de Romont, 1er sous-lieutenant,  
Antoine Vicarino, de Romont à Bulle, 2ème sous-lieutenant  
(arrière grand'père de E. Vicarino, chef du contingent  
fribourgeois en 1914)

La 5ème compagnie a pour officiers:

Charles Caille, d'Estavannens, capitaine,  
André Mitterhofer, de Fribourg, lieutenant, remplacé après  
dix jours par Balthasar Mèller, de Fribourg,  
Jean de Buman, de Fribourg, 1er sous-lieutenant,  
Joseph Dey, 2ème sous-lieutenant.

La compagnie soleuroise est commandée par le capitaine Tugginer,  
le capitaine Betzinger fonctionne comme QM.

Etat-major:

Louis Girard, de Fribourg, lieutenant-colonel,  
Pierre de Chollet, de Fribourg, aide-major,  
Betzinger, de Soleure, quartier-maître,  
Jean-François Monnard, d'Attalens, chirurgien-major  
Auguste-Joseph-Claude Endrion, d'Estavayer, sous-lieutenant,  
porte-drapeau, remplacé plus tard par Claude-Joseph Duruz,  
de Murist, sous-lieutenant,  
Jean-Jacques Kolly, tambour-major,  
Mooser, armurier,  
Abbé Joseph Doebeli, aumônier

Noms de quelques sous-officiers et soldats:

1ère Comp.: sergents Riedo, Loffing, Brulhart et Glasson;  
caporaux Quillet, Bongard.

5ème Comp.: sergents Raemy, Savary, Bastard;  
waguemeister Neuhaus, adjudant.

Fusiliers: Sudan, Riedo, Mauroux, Allaman, Ropraz, Grat Beau.

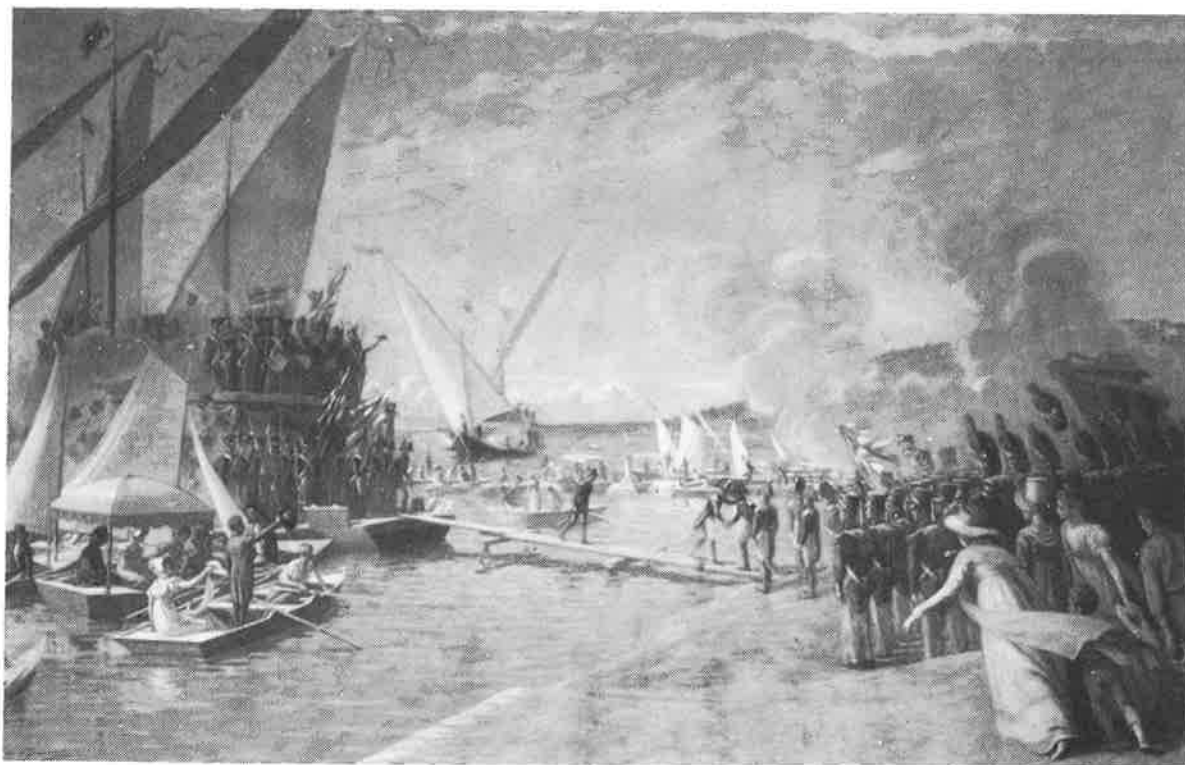
Les deux compagnies fribourgeoises se mettent en route le 26 au matin. Avant le départ, on distribue à chaque homme une capote et une paire de guêtres longues. L'organisation souffre d'un certain désarroi. La feuille de route, les instructions destinées au capitaine appelé à prendre le commandement provisoire de la colonne, les ordres du jour, la proclamation patriotique aux soldats n'arrivent de Zurich qu'au dernier moment. La proclamation rédigée en allemand doit encore être traduite. Elle ne sera distribuée aux soldats qu'après leur arrivée à Genève. Le tout souffre d'une mise sur pied trop à la hâte: faut-il 7 ou 5 hommes à l'état-major? A partir de quel jour la troupe sera-t-elle soldée? Quand les soleurois doivent-ils nous rejoindre?



Le contingent fribourgeois passe la nuit du 26 mai à Payerne, le 27 il est à Moudon, les 28 et 29 à Lausanne, le 30 à Rolle et le 31 à Nyon; la colonne est suivie de trois chars à un collier, un pour l'état-major et un pour chaque compagnie; ces chars sont relevés à chaque station. Lausanne fait un chaleureux accueil au contingent. Le jour de leur arrivée, les officiers sont traités aux frais du gouvernement; le lendemain, les officiers de la milice de Lausanne leur donne à l'Hôtel-de-ville un dîner des mieux arrosés qui met tout le monde en gaité. A la fin du dîner arrivent deux députés de Genève MM. Necker et Turetini qui viennent à la rencontre des Suisses. A partir de Lausanne, le commandement qui avait été donné provisoirement au capitaine d'Amman est pris par le colonel Girard qui a rejoint la troupe. Il est parti de Fribourg à cheval, accompagné d'un domestique dont le cheval a été fourni par les écuries de l'Etat; il est suivi d'un char de bagages qui amène en même temps quelques caisses de cartouches. Selon le "Journal Suisse" du 31 mai, les compagnies fribourgeoises étaient remarquables par la beauté de leur tenue et leur air martial.

Le mercredi 1er juin arrive. La veille, deux grandes barques et un brigantin sont allés à Nyon chercher les Suisses. A Genève, tout est en mouvement. A 7 h., douze à quinze cents hommes de la garde nationale, dont cinq cents grenadiers et chasseurs, dans leur plus belle tenue, vont à Saint-Antoine s'organiser.

Les Suisses s'embarquent à Nyon, à 7 h. du matin. Ils prennent la voie du lac, pour ne pas être obligés de traverser le territoire français de Versoix. Le temps est superbe. Lorsque, du haut des tours de Saint-Pierre, vers 10 h., on voit les barques apparaître à la hauteur de Coppet, toute la troupe défile par la porte de Rive et se porte sur la grève caillouteuse des Eaux-Vives. La population toute entière est sur pied; c'est jour de réjouissance publique, toutes les écoles et tous les magasins sont fermés. Toute une flotille d'embarcations s'est portée à la rencontre des Suisses. A leur approche, c'est alors une explosion d'acclamations. Les Suisses répondent en agitant leurs bicornes ou leurs shakos.



Arrivée des Suisses au Port-Noir par de Beaumont. Peinture murale à la mairie des Eaux-Vives.

Le débarquement des Suisses se fait vers 2 h., au bas de la côte de Coligny, au Port-Noir à environ 20 min. de la ville. La première barque sur laquelle flotte le drapeau fribourgeois approche du rivage; une longue planche est jetée, pont fragile sur lequel le colonel Girard s'avance avec précaution. Le commandant de la garde genevoise s'élançe à sa rencontre et lui donne l'accolade. Sur le rivage éclatent des transports d'allégresse: "vivent les Suisses" auxquels répondent les troupes de Girard: "vive Genève! vive la République! vive le nouveau Canton!".

Puis un long cortège s'ébranle. Dans tous les quartiers, on a fait des souscriptions pour orner les rues. Au passage, la troupe est saluée d'acclamations sans fin. Une mère de famille élève son enfant dans ses bras, en lui disant: "Regarde nos bons alliés, souviens-toi toujours de ce que tu as vu aujourd'hui". Le cortège monte jusqu'à la rue de l'Hôtel-de-ville. Il est 3 h., les cloches de Saint-Pierre sonnent à toute volée, le canon ne cesse de vomir le tonnerre. Le moment est solennel, les plus lugubres ont l'air contents et les contents ont l'air de fous. En cours de soirée, 10'000 personnes fraternisaient, parcourant les allées de Plainpalais où avait dîné la garde genevoise.

La meilleure harmonie ne cesse de régner entre Suisses et Genevois pendant tout leur séjour bien que le service de la place soit pénible; il exige 70 hommes par jour.

Mais, il fallait bien rentrer au pays. La première compagnie fribourgeoise, avec le drapeau et le colonel Girard, quitte Genève, sous les ordres du lieutenant Philippe Maillard, le jeudi 11 août, de bon matin. Elle se rend, partie par eau, partie par terre, jusqu'à Lausanne; elle entre dans cette ville le 12; le 13 elle est à Romont, le 14 dans la matinée, elle est reçue à Fribourg, sur les Places, par l'Inspecteur général Lanther et le colonel de Gady. Le dimanche suivant, 21 août, arrive la 5ème compagnie, avec l'aide-major Pierre de Chollet.

Les deux compagnies fribourgeoises furent remplacées par deux autres de grenadiers zurichois; à celle de Soleure, partie de Genève le 5 septembre seulement, succéda une compagnie d'Appenzellois. Toutes les trois repartirent le 23 novembre en traversant le territoire français de Versoix. Le même jour arrivèrent deux compagnies de grenadiers vaudois. "Les Appenzellois, écrit un contemporain, sont venus prendre la place des Soleurois; il faut leur donner à dîner comme aux autres. Ils nous ruinent en mangeaille..." Les Vaudois restèrent jusqu'au 16 février 1815 alors que se constituait la garnison soldée genevoise. La présence d'une garnison suisse à Genève qui comprenait quelques 22'000 âmes (32'000 avec le territoire) fut comme le premier anneau qui la rattacha à l'Helvétie.

Textes tirés des Annales fribourgeoises avec la collaboration de notre membre vétéran Hubert Foerster, archiviste cantonal.

Samedi 10 juin 1989

- 6h.30 Arrivée des contingents fribourgeois et soleurois à Versoix. Accueil par la Commune de Versoix, puis cortège jusqu'à l'embarcadère.
- 7h.45-8h. Embarquement des contingents sur les barques *Neptune* et *Vaudoise*. Appareillage pour le Port-Noir.
- 8h.15 Rassemblement des participants sur le quai Gustave-Ador. Tirs de salves par la batterie de la Société d'artillerie de Genève «Vieux Artilleurs». Rotonde du débarcadère des Eaux-Vives.
- 9h. Débarquement des contingents fribourgeois et soleurois au Port-Noir.
- 9h.30 Cérémonie. Accueil: Président de la Société de la restauration et du 1<sup>er</sup>-Juin. Allocutions: Président du Comité d'organisation. Maire de la Ville de Genève. Président du Conseil d'Etat de la République et Canton de Genève. Président de la confédération. Pose des couronnes. Hymnes chantés par l'assemblée.
- 10h.30 Départ du cortège.
- 11h.30 Place Neuve: défilé du cortège devant les autorités et licenciement du cortège.
- 13h. Pique-nique des invités dans la cour du Collège Calvin.

04.45 h. Fribourg, les cars roulent.

06.30 h. Versoix, un copieux petit déjeuner nous est offert par la commune. Quelques centaines de "lève tôt", intrigués par les roulements de tambour de la clique des 38 grenadiers soleurois, suivent leur embarquement sur la "Vaudoise" alors que nous empruntons la "Neptune".

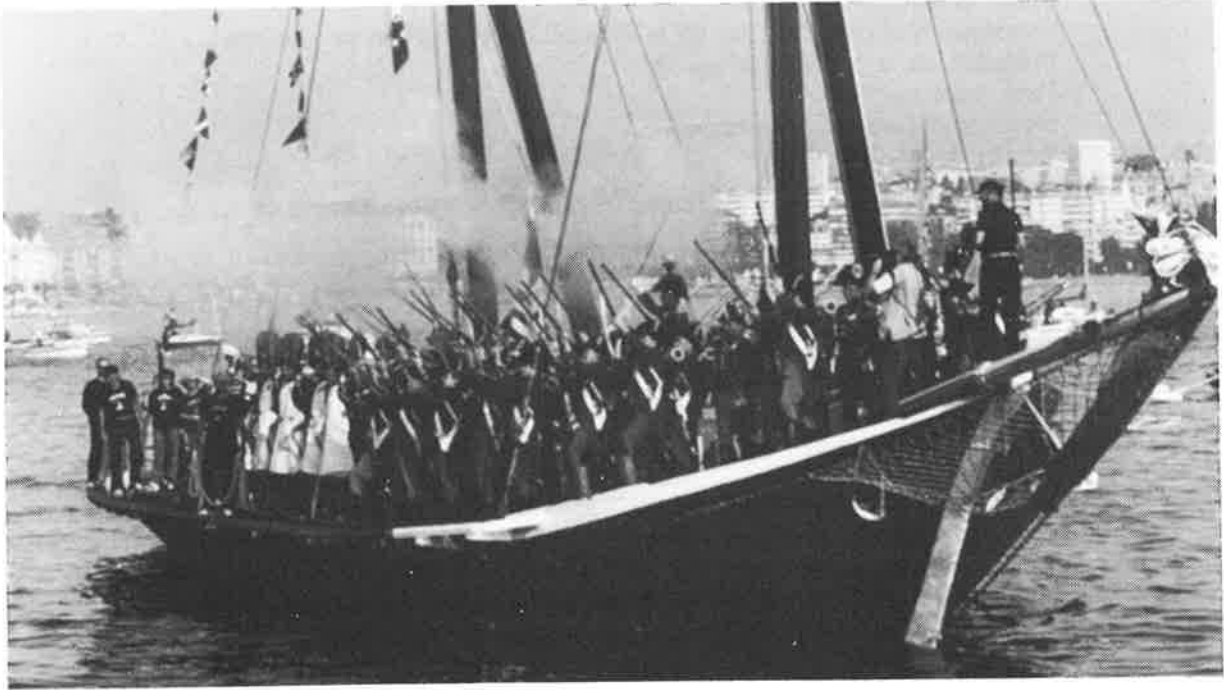
A environ 6 noeuds glissent nos barques sur un lac paisible, sorte de tableau noir où se dessine, dans les brumes, un mince coup de craie encore humide d'un horizon avec, en son centre, tenue la grande voile jaillissante symbolisant la Genève d'aujourd'hui.

Toute une flotille fait escorte comme s'il fallait sur ces eaux millénaires, rapidement au vombrissement des moteurs, remonter le cours de l'histoire.

175 ans d'un mariage de raison et d'amour commémoré par une cité fidèle et rayonnante, devant les représentants de tous les Cantons avec à leur tête, le président J.-P. Delamuraz et les conseillers fédéraux A. Koller et A. Ogi.

La presse s'éclate: "Genève en liesse", "Genève fête la Suisse", "Week-End triomphal et chaleureux", "Superbe cortège", "50000 Genevois du Port Noir aux Bastions", "Que de patriotes".

Il faut vraiment ajouter que la réception était grandiose. Elle laissera un souvenir intarissable, notamment aux 3 bleus de l'année qui accomplissaient leur lère prestation, Pascal Gantner, Antoine Tavoli et Patrick Vauthey.







Burggemeinde Bern

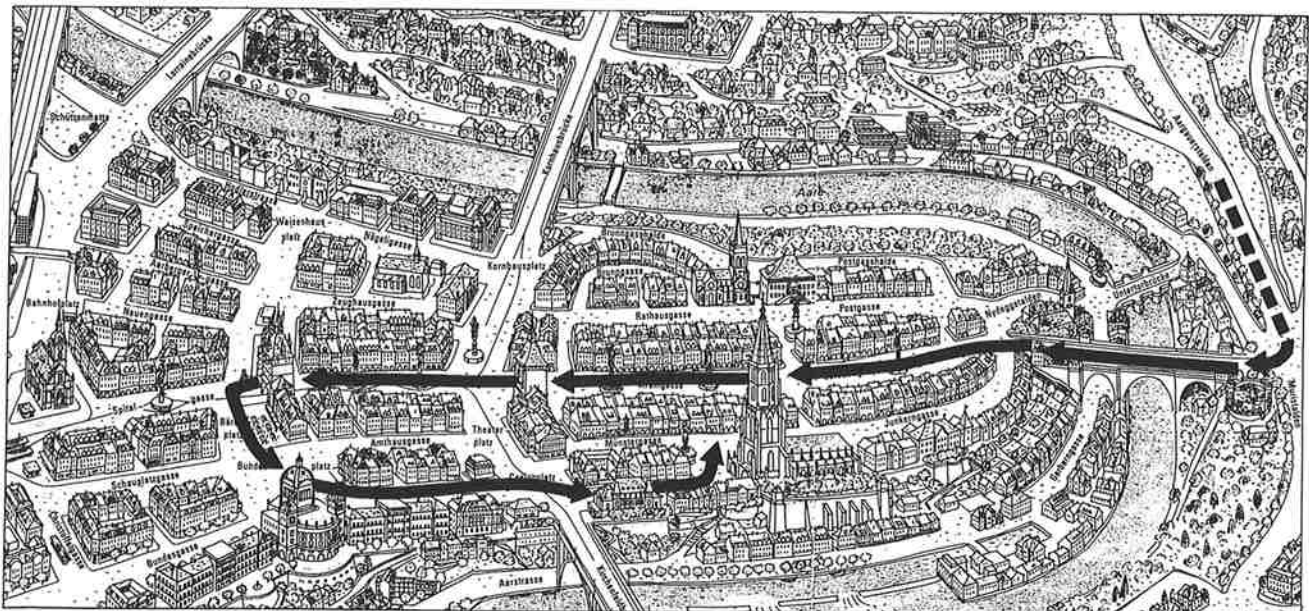


Der Staat Bern  
Die Einwohnergemeinde Bern  
Die Burggemeinde Bern

geben sich die Ehre, Sie zur  
*Laupengedenkfeier am Sonntag, 18. Juni 1989*  
einzuladen

*Programm*

09.30-10.00 Uhr	Feldgottesdienst bei der Kaserne
10.30-12.15 Uhr	Festumzug
ab 12.15 Uhr	Mittagessen



Umzugsroute

Aufstellung zum Umzug

© Verkehrsverein Bern

# Laupenfeier in Bern: Festumzug durch die Innenstadt

**ssm. Mit einem Umzug durch die Altstadt und einem Festakt im Casino feiert Bern am kommenden Sonntag den 650. Jahrestag der Schlacht bei Laupen.**

Wer sich über die historischen Ereignisse im Jahr 1339 ein lebendiges Bild machen möchte, dem sei dieser Festumzug bestens empfohlen. Durch die mit Geranien und Fahnen geschmückten Kullissen der Berner Altstadt ziehen Delegationen, Detachements und Musikkorps aus Vergangenheit und Gegenwart.

Eine Reitergruppe der Stadtpolizei, gefolgt vom Trommler- und Pfeiferkorps Laupen, wird die geschichtsträchtigen Formationen ankündigen. An deren Spitze tritt die Berner Besatzung von Laupen mit ihrem Kommandanten Ritter Johann III. von Bubenberg in Erscheinung. Aber auch Anton von Blankenburg, der bernische Landvogt, und seine Laupener Mannschaft geben sich die Ehre. Die Hilfstruppen aus der Innerschweiz, dem Berner Oberland und Solothurn stellen die Gruppen 7-13 dar.

•

Eine grosse Ahnung von den Geschehnissen bei Laupen haben Adolf Umhang und seine Hasler. Sie weisen darauf hin, dass ihre Hellebarden in einer Schlacht nichts taugen würden. Wie die Kleider stammten sie aus dem Kostümverleih. Grossteils echt hingegen sind die Waffen und Tornister der Freiburger Dragoner und Grenadiere aus dem 18. Jahrhundert, die den zweiten Teil des Umzuges, die Ehrengäste, anführen. Mit aufgesetzten Bajonetten und blankem Säbel marschieren die Verlierer von 1339 durch die Strassen ihres Bezwinners Bern.

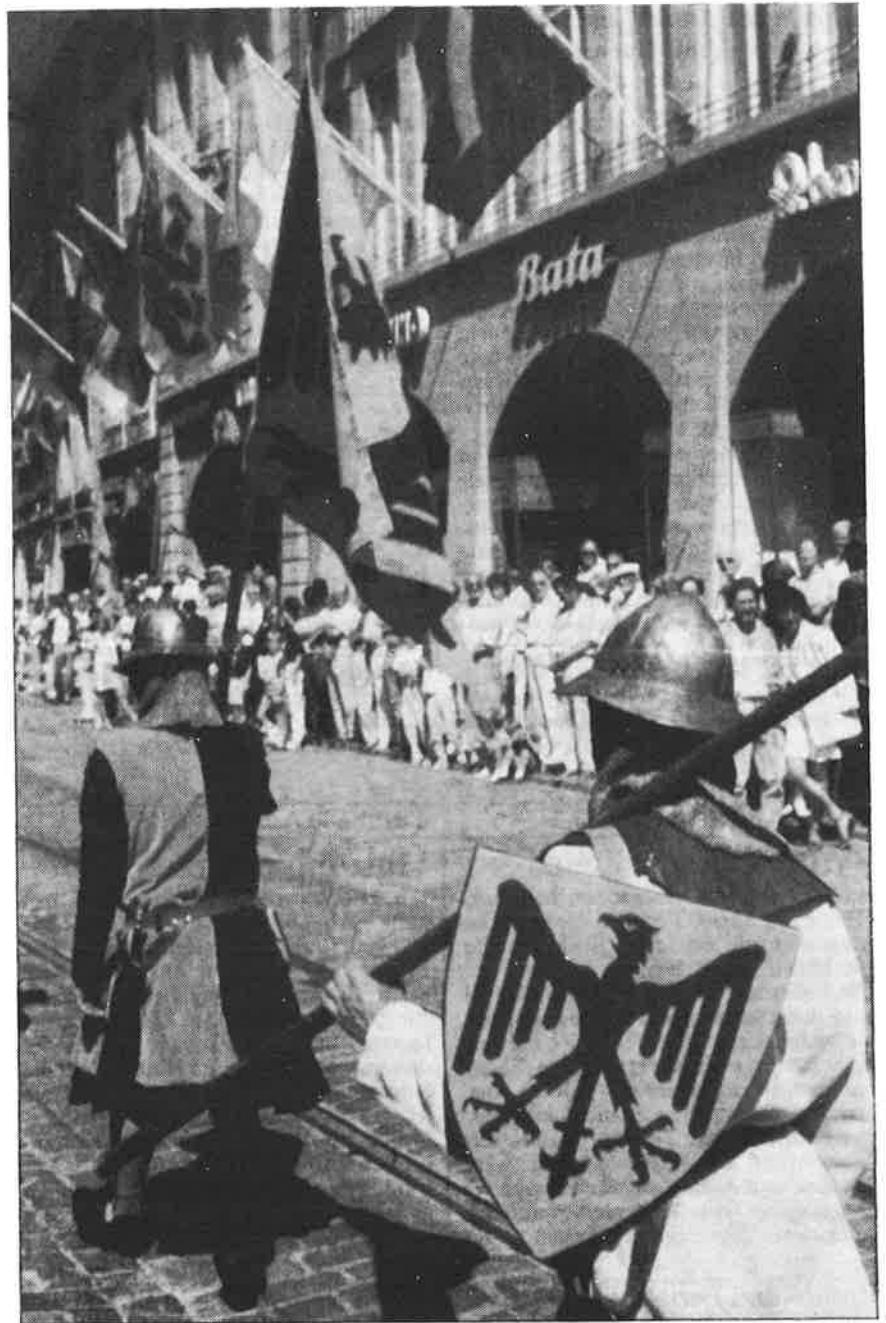
•

Es folgen Rudolf von Erlach und sein Stab sowie der Hauptharst von Bern. Anschliessend schreitet die damals in der Stadt zurückgebliebene politische und militärische Leitung des Wegs, bevor die Gegnerschaft das «Feld» bezieht, angeführt von «La Landwehr de Fribourg».

Zwischendurch wird der Zuschauer durch den Auftritt zeitgenössischer Delegationen auch wieder in die Gegenwart versetzt. Die Metallharmonie Bern und weitere Musikgruppen bürgen für Abwechslung und gute Stimmung. Einher mit jeder Gruppe schreiten Pfadfinder und informieren die Zuschauer über deren Bedeutung und Herkunft.

Die Umzugsgruppen formieren sich um 10.30 Uhr am Aargauerstalden, begeben sich durch Gerechtigkeits-, Kram- und Marktgasse zum Bundesplatz und durch die Kocher- und Herrengasse stadtabwärts zum Münsterplatz. Dort löst sich der Festumzug gegen 12.15 Uhr wieder auf (vgl. Planskizze).

Im grossen Casinosaal werden sich geladene Gäste anschliessend die Begrüssungs- und Festreden vom Burgerratspräsidenten, von Professor Georges Grosjean sowie Bundesrat Adolf Ogi zu Gemüte führen können.



Der Festumzug durch die Stadt Bern stiess auf regen Publikumszuspruch.



**2<sup>e</sup> journée des vétérans**  
**Journée officielle**  
**Dimanche 20 août 1989**



*Lieux et heures*    *Activités*

**Grand-Places Fribourg**

- |            |  |
|------------|--|
| dès 0700   | Tir au canon, diane  |
| 0800       | Concert de fanfares<br>Ouverture des expositions   |
| dès 0800   | Arrivée des vétérans de la mob 39-45<br>Recueil des livrets de service<br>Distribution des rubans officiels<br>Visite libre de l'Exposition itinérante et des stands d'information de l'agriculture, des troupes du Train, des Samaritains, de la Protection civile, de la Place mobilisation, de l'Association fribourgeoise des sous-officiers |
| 0930       | Réception des invités<br>Concert d'accueil<br>Prise de drapeau du Noble Contingent des Grenadiers fribourgeois   |
| 1000       | Office solennel œcuménique bilingue radio-diffusé sur les ondes de Radio-Fribourg<br>Prestations de la Landwehr et de l'Union instrumentale  |
| 1130       | Grand cortège amenant les participants des Grand-Places aux Halles du Comptoir par Péroilles. Possibilité de participer au cortège en bus  |
| Après-midi | Visite facultative des expositions   |
| 1700       | Fermeture des expositions  |

**Halles du Comptoir Fribourg**

- |      |  |
|------|--|
| 1200 | Salve d'honneur et cérémonie de remise de drapeau du Noble Contingent des Grenadiers fribourgeois  |
| 1230 | Repas «Pot-au-feu» des vétérans et des invités<br>Allocutions de M. Hans Bächler, président du Conseil d'Etat et de M. le Divisionnaire André Liaudat, commandant de la division de montagne 10<br>Messages de deux vétérans<br>Distribution de la solde d'honneur<br>Intermèdes musicaux par La Concordia<br>Hymne national |



«Servir, c'est donner le meilleur de soi, le donner à son pays. Je voudrais que, par ce don, chacun de vous, après avoir servi de 1939 à 1945, se sentit plus fort et plus humain.»

Général Henri Guisan  
20 août 1945

«Dienen heisst das Beste von sich geben und es seinem Land schenken. Ich möchte, dass jeder von Ihnen aufgrund dieser Hingabe und nachdem er dem Land von 1939 bis 1945 gedient hat, sich gestärkt und menschlich bereichert fühlt.»

General Henri Guisan  
20. August 1945

## DIMANCHE 3 SEPTEMBRE, SORTIE ANNUELLE, CHARMEY

Le centre de vacances des Dents-Vertes nous réunissait dès 08.00 h. pour cette sortie orchestrée par la 3ème section sous les ordres du Lt Daniel Roubaty. Tout était prêt, en pleine nature, malgré le temps au début un peu incertain, pour les diverses joutes, c'est-à-dire le jet de grenades, le tir au pistolet, le tir à la carabine et le jeu surprise. Ce sont des hommes souriants, arborant des chemises rayées bleu et blanc rehaussées d'un badge de la 3ème, qui nous accueillait dans ce cadre bien décoré pour la circonstance.

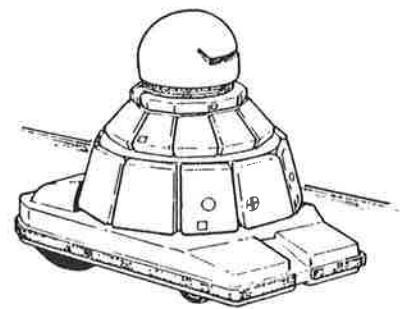
### PALMARÈS DES DIVERSES ÉPREUVES

RANG	NOM	SECTION	FUSIL						
1	ZAY	RENE	ETAT-MAJOR	58	45	PHILIPONA	PIERRE	SECTION I	46
2	LIAUDAT	ANDRE	INVITE	56	46	BRODARD	CHARLY	SECTION III	45
3	FOLLY	ANDRE	SECTION I	56	47	LIAUDAT	CHARLES	SECTION I	45
4	GUISOLAN	NICOLAS	CLIQUE	56	48	DEFFERARD	CLAUDE	SECTION II	45
5	VUGNAT	MICHEL	INVITE	55	49	GUTKNECHT	HANS-PETER	SECTION II	45
6	FASEL	JOSEPH	CLIQUE	54	50	ZOSSO	JEAN-MICHEL	ETAT-MAJOR	44
7	NEY	JACQUES	INVITE	54	51	BAPST	MARCEL	SECTION II	43
8	ROUBATY	FRANCOIS	ETAT-MAJOR	53	52	RUFFIEUX	GEORGES	SECTION III	43
9	WASSMER	PAUL	SECTION I	53	53	TINGUELY	GERARD	SECTION III	42
10	SCHUWEY	JEAN-PIEERE	ETAT-MAJOR	53	54	KAESER	BERNARD	SECTION II	42
11	BRUEGGER	MARIUS	CLIQUE	53	55	CUTTING	BERTRAND	SECTION I	42
12	CASTELLA	JEAN-FRANCOIS	CLIQUE	53	56	ROULIN	ANDRE	SECTION III	41
13	CROITET	CASIMIR	ETAT-MAJOR	53	57	MACHERET	GERARD	SECTION III	41
14	CLEMENT	DANIEL	SECTION II	53	58	PERRINJAQUET	GEORGES	INVITE	41
15	GRANGIER	DENIS	SECTION I	53	59	DEGRIND	LOUIS	VETERAN	40
16	DESSIBOURG	PIERRE	SECTION III	53	60	GROSSRIEDER	FELIX	INVITE	40
17	MEUWLY	MICHEL	SECTION III	52	61	MURGENEGG	GUIDO	CLIQUE	40
18	SCIBOZ	JEAN	CLIQUE	52	62	GANTNER	ANDRE	SECTION II	39
19	KILCHUER	HUGO	SECTION II	52	63	CURTY	BERNARD	ETAT-MAJOR	39
20	PHILIPONA	ARMAND	SECTION I	52	64	HAYOZ	JEAN	SECTION I	39
21	RAPPO	BERNARD	SECTION I	52	65	VONLANIHEN	ROBERT	SECTION I	39
22	ETTER	EDGAR	CLIQUE	52	66	TAVOLI	ANTOINE	SECTION III	38
23	SCHACHER	ALBERT	VETERAN	51	67	DELLEY	FRANCOIS	CLIQUE	38
24	WEBER	JEAN	SECTION I	51	68	LANTHEMANN	BERNARD	SECTION II	37
25	CORPATAUX	ROBERT	INVITE	51	69	VOLERY	KIKI	ETAT-MAJOR	36
26	CHASSOT	HUBERT	ETAT-MAJOR	50	70	PERRIN	JEAN-YVES	SECTION II	36
27	ROUBATY	CLAUDE	ETAT-MAJOR	50	71	AEBY	FLORIAN	SECTION I	35
28	COTTIER	ALPHONSE	VETERAN	49	72	BAYS	BERNARD	SECTION I	35
29	SCHAECHTELIN	CHARLES	INVITE	49	73	BAUMANN	GEORGES	SECTION II	34
30	SCHERRER	CARLO	SECTION II	49	74	BERNASCONI	ALDO	SECTION III	34
31	BERSET	HENRI	SECTION II	49	75	CERIANI	PIERRE	SECTION II	31
32	YERLY	JEAN-PIERRE	SECTION III	49	76	DELABAYS	GERARD	SECTION III	30
33	ROUBATY	DANIEL	SECTION III	49	77	PICCAND	GERARD	VETERAN	29
34	HUBER	XAVIER	SECTION II	48	78	CRAUSAZ	BERNARD	VETERAN	28
35	ROUBATY	BERNARD	ETAT-MAJOR	48	79	FELIX	GILBERT	CLIQUE	28
36	AUDERSET	MICHEL	SECTION II	48	80	DUPRE	FRANCOIS	SECTION I	27
37	ALLAZ	BERNARD	ETAT-MAJOR	48	81	MAILLARD	LUC	SECTION I	27
38	CHARRIERE	ALFRED	SECTION I	48	82	BAUMANN	FREDDY	VETERAN	22
39	VAUTHY	PATRICK	SECTION III	48	83	BALMER	JEAN	VETERAN	15
40	BRUNISHOLZ	DENIS	SECTION III	47	84	PEISSARD	MARTIN	VETERAN	0
41	DUPRE	BERNARD	SECTION III	47	85	ANGELOZ	GASTON	VETERAN	0
42	VERDON	JEAN-CLAUDE	SECTION III	47	86	VALLELIAN	FRANCIS	SECTION III	0
43	THARIN	PHILIPPE	SECTION I	47	87	GANTNER	PASCAL	SECTION II	0
44	MURITH	PAUL	SECTION II	46					

RANG	NOM	SECTION	PISTOLET				
1	ROUBATY DANIEL	SECTION III	55	59	VERDON JEAN-CLAUDE	SECTION III	33
2	AEBY FLORIAN	SECTION I	54	60	BRUEGGER MARIUS	CLIQUE	33
3	DECRIND LOUIS	VETERAN	52	61	GANTNER ANDRE	SECTION II	32
4	ROULIN ANDRE	SECTION III	52	62	HACHEREI GERARD	SECTION III	32
5	FOLLY ANDRE	SECTION I	52	63	BERSET HENRI	SECTION II	32
6	YERLY JEAN-PIERRE	SECTION III	51	64	CLEMENT DANIEL	SECTION II	31
7	NEY JACQUES	INVITE	51	65	GUISOLAN NICOLAS	CLIQUE	31
8	SCHUWEY JEAN-PIERRE	ETAT-MAJOR	50	66	VOLERY KIKI	ETAT-MAJOR	30
9	VAUTHY PATRICK	SECTION III	50	67	CERTANI PIERRE	SECTION II	30
10	GROSSRIEDER FELIX	INVITE	49	68	TINGUELY GERARD	SECTION III	30
11	CROTTET CASIMIR	ETAT-MAJOR	49	69	HUBER XAVIER	SECTION II	29
12	RAPPO BERNARD	SECTION I	49	70	VUGNAT MICHEL	INVITE	29
13	MAILLARD LUC	SECTION I	49	71	LIAUDAT CHARLES	SECTION I	29
14	MURITH PAUL	SECTION II	48	72	COTTING BERTRAND	SECTION I	27
15	FASEL JOSEPH	CLIQUE	48	73	BAUMANN GEORGES	SECTION II	26
16	ROUBATY BERNARD	ETAT-MAJOR	48	74	ZOSSO JEAN-MICHEL	ETAT-MAJOR	26
17	ROUBATY CLAUDE	ETAT-MAJOR	48	75	TAVOLI ANTOINE	SECTION III	25
18	BRODARD CHARLY	SECTION III	47	76	KAESER BERNARD	SECTION II	21
19	ZAY RENE	ETAT-MAJOR	47	77	MORGENEGG GUIDO	CLIQUE	14
20	GRANGIER DENIS	SECTION I	47	78	BAYS BERNARD	SECTION I	11
21	ROUBATY FRANCOIS	ETAT-MAJOR	46	79	AUDERSET MICHEL	SECTION II	10
22	NEUWLY MICHEL	SECTION III	46	80	DELLEY FRANCOIS	CLIQUE	9
23	CHARRIERE ALFRED	SECTION I	46	81	BAUMANN FREDDY	VETERAN	7
24	WASSMER PAUL	SECTION I	45	82	PERRIN JEAN-YVES	SECTION II	4
25	SCHAECHTELIN CHARLES	INVITE	45	83	HAYOZ JEAN	SECTION I	1
26	ETTER EDGAR	CLIQUE	45	84	GANTNER PASCAL	SECTION II	1
27	PICCAND GERARD	VETERAN	44	85	BALMER JEAN	VETERAN	0
28	CURTY BERNARD	ETAT-MAJOR	44	86	ANGELOZ GASTON	VETERAN	0
29	DESSIBOURG PIERRE	SECTION III	44	87	VALLELIAN FRANCIS	SECTION III	0
30	BRUNISHOLZ DENIS	SECTION III	43				
31	DUPRE FRANCOIS	SECTION I	43				
32	DELABAYS GERARD	SECTION III	43				
33	CHASSOT HUBERT	ETAT-MAJOR	43				
34	SCIBOZ JEAN	CLIQUE	43				
35	ALLAZ BERNARD	ETAT-MAJOR	43				
36	DEFFERARD CLAUDE	SECTION II	43				
37	THARIN PHILIPPE	SECTION I	43				
38	COTTIER ALPHONSE	VETERAN	42				
39	KILCHUER HUGO	SECTION II	42				
40	PERKINJAQUET GEORGES	INVITE	42				
41	SCHACHER ALBERT	VETERAN	41				
42	GUTKNECHT HANS-PETER	SECTION II	41				
43	BERNASCONI ALDO	SECTION III	41				
44	LANTHEMANN BERNARD	SECTION II	40				
45	WEBER JEAN	SECTION I	40				
46	PHILIPONA ARMAND	SECTION I	40				
47	RUFFIEUX GEORGES	SECTION III	40				
48	CRAUSAZ BERNARD	VETERAN	39				
49	PHILIPONA PIERRE	SECTION I	38				
50	LIAUDAT ANDRE	INVITE	37				
51	FELIX GILBERT	CLIQUE	37				
52	VONLANTHEN ROBERT	SECTION I	37				
53	PEISSARD MARTIN	VETERAN	36				
54	CASTELLA JEAN-FRANCOIS	CLIQUE	36				
55	CORPATAUX ROBERT	INVITE	36				
56	DUPRE BERNARD	SECTION III	35				
57	SCHERRER CARLO	SECTION II	34				
58	BAPSI MARCEL	SECTION II	34				



RANG	NOM	SECTION	GRENADÉ					
1	MORGENEGG	GUIDO	CLIQUE	51	59 ZAY	RENE	ETAT-MAJOR	8
2	THARIN	PHILIPPE	SECTION I	40	60 LIAUDAT	CHARLES	SECTION I	8
3	DESSIBOURG	PIERRE	SECTION III	35	61 COTTING	BERTRAND	SECTION I	8
4	ETTER	EDGAR	CLIQUE	35	62 MAILLARD	LUC	SECTION I	8
5	MEUNLY	MICHEL	SECTION III	34	63 MACHERET	GERARD	SECTION III	7
6	LINGUELY	GERARD	SECTION III	32	64 CHASSOT	HUBERT	ETAT-MAJOR	7
7	DECRIND	LOUIS	VETERAN	30	65 COTTIER	ALPHONSE	VÉTÉRAN	6
8	FELIX	GILBERT	CLIQUE	30	66 BERSET	HENRI	SECTION II	5
9	BRUEGGER	MARIUS	CLIQUE	29	67 RUFFIEUX	GEORGES	SECTION III	5
10	FOLLY	ANDRE	SECTION I	28	68 GRANGIER	DENIS	SECTION I	5
11	DUPRE	FRANCOIS	SECTION I	27	69 GANTNER	PASCAL	SECTION II	5
12	DELABAYS	GERARD	SECTION III	25	70 SCHACHER	ALBERT	VETERAN	4
13	CHARRIERE	ALFRED	SECTION I	24	71 BAUMANN	FREDDY	VETERAN	4
14	PHILIPONA	PIERRE	SECTION I	24	72 MURITH	PAUL	SECTION II	4
15	ROULIN	ANDRE	SECTION III	22	73 WASSMER	PAUL	SECTION I	4
16	PHILIPONA	ARMAND	SECTION I	22	74 WEBER	JEAN	SECTION I	4
17	BAYS	BERNARD	SECTION I	22	75 AEBY	FLORIAN	SECTION I	4
18	BAUMANN	GEORGES	SECTION II	21	76 SCHERRER	CARLO	SECTION II	4
19	PICCAND	GERARD	VETERAN	21	77 ALLAZ	BERNARD	ETAT-MAJOR	4
20	SCHAECHTELIN	CHARLES	INVITE	21	78 CLEMENT	DANIEL	SECTION II	2
21	DEFFERARD	CLAUDE	SECTION II	21	79 VONLANTHEN	ROBERT	SECTION I	1
22	GUIKNECHT	HANS-PETER	SECTION II	21	80 ROUBATY	CLAUDE	ETAT-MAJOR	1
23	BERNASCONI	ALDO	SECTION III	21	81 YERLY	JEAN-PIERRE	SECTION III	1
24	VAUTHEY	PATRICK	SECTION III	21	82 DELLEY	FRANCOIS	CLIQUE	1
25	BRODARD	CHARLY	SECTION III	20	83 ANGELOZ	GASTON	VETERAN	0
26	SCIBOZ	JEAN	CLIQUE	20	84 LANIHEMANN	BERNARD	SECTION II	0
27	ROUBATY	DANIEL	SECTION III	20	85 VALLELIAN	FRANCIS	SECTION III	0
28	DUPRE	BERNARD	SECTION III	18	86 GROSSRIEDER	FELIX	INVITE	0
29	GANTNER	ANDRE	SECTION II	17	87 PERRINJAQUET	GEORGES	INVITE	0
30	CURTY	BERNARD	ETAT-MAJOR	16				
31	HAYOZ	JEAN	SECTION I	16				
32	PERRIN	JEAN-YVES	SECTION II	16				
33	PEISSARD	MARTIN	VETERAN	15				
34	BALMER	JEAN	VETERAN	15				
35	ROUBATY	FRANCOIS	ETAT-MAJOR	15				
36	SCHUWEY	JEAN-PIEERE	ETAT-MAJOR	15				
37	CORPATAUX	ROBERT	INVITE	15				
38	KAESER	BERNARD	SECTION II	15				
39	CRAUSAZ	BERNARD	VETERAN	14				
40	HUBER	XAVIER	SECTION II	14				
41	ROUBATY	BERNARD	ETAT-MAJOR	14				
42	CASTELLA	JEAN-FRANCOIS	CLIQUE	14				
43	NEY	JACQUES	INVITE	14				
44	RAPPO	BERNARD	SECTION I	14				
45	AUDERSET	MICHEL	SECTION II	12				
46	CROTTET	CASIMIR	ETAT-MAJOR	12				
47	VOLERY	KIKI	ETAT-MAJOR	11				
48	TAVOLI	ANTOINE	SECTION III	11				
49	ZOSSO	JEAN-MICHEL	ETAT-MAJOR	11				
50	GUISOLAN	NICOLAS	CLIQUE	11				
51	VERDON	JEAN-CLAUDE	SECTION III	10				
52	LIAUDAT	ANDRE	INVITE	10				
53	FASEL	JOSEPH	CLIQUE	10				
54	VUGNAT	MICHEL	INVITE	10				
55	KILCHOER	HUGO	SECTION II	10				
56	BAPST	MARCEL	SECTION II	10				
57	BRUNISHOLZ	DENIS	SECTION III	8				
58	CERIANI	PIERRE	SECTION II	8				



RANG	NUM		SECTION	FRUMAGE
1	TAVOLI	ANTOINE	SECTION III	4
	MACHERET	GERARD	SECTION III	4
	SCHERRER	CARLO	SECTION II	4
	VERDON	JEAN-CLAUDE	SECTION III	4
	ALLAZ	BERNARD	ETAT-MAJOR	4
	ROUBATY	DANIEL	SECTION III	4
7	DECRIND	LOUIS	VETERAN	3
	BRUDARD	CHARLY	SECTION III	3
	CRAUSAZ	BERNARD	VETERAN	3
	CURTY	BERNARD	ETAT-MAJOR	3
	VONLANTHEN	ROBERT	SECTION I	3
12	GANTNER	ANDRE	SECTION II	2
	DUPRE	FRANCOIS	SECTION I	2
	DUPRE	BERNARD	SECTION III	2
	WASSMER	PAUL	SECTION I	2
	VOLERY	KIKI	ETAT-MAJOR	2
	DELABAYS	GERARD	SECTION III	2
	CHASSOT	HUBERT	ETAT-MAJOR	2
	HUBER	XAVIER	SECTION II	2
	SCHUWEY	JEAN-PIEERE	ETAT-MAJOR	2
	LIAUDAT	ANDRE	INVITE	2
	SCIBOZ	JEAN	CLIQUE	2
	KILCHOER	HUGO	SECTION II	2
	SCHAECHTELIN	CHARLES	INVITE	2
	ZAY	RENE	ETAT-MAJOR	2
	AUDERSET	NICHEL	SECTION II	2
	LIAUDAT	CHARLES	SECTION I	2
	YERLY	JEAN-PIERRE	SECTION III	2
	CROTTET	CASIMIR	ETAT-MAJOR	2
	CORPATAUX	ROBERT	INVITE	2
	PERRIN	JEAN-YVES	SECTION II	2
	TINGUELY	GERARD	SECTION III	2
	GRANGIER	DENIS	SECTION I	2
	DESSIBOURG	PIERRE	SECTION III	2
	THARIN	PHILIPPE	SECTION I	2
	GUTKNECHT	HANS-PETER	SECTION II	2
	MAILLARD	LUC	SECTION I	2
	VATHEY	PATRICK	SECTION III	2
39	PEISSARD	MARTIN	VETERAN	1
	SCHACHER	ALBERT	VETERAN	1
	BAUMANN	FREDDY	VETERAN	1
	BALMER	JEAN	VETERAN	1
	ROUBATY	FRANCOIS	ETAT-MAJOR	1
	BAUMANN	GEORGES	SECTION II	1
	COTTIER	ALPHONSE	VETERAN	1
	BRUNISHOLZ	DENIS	SECTION III	1
	LANTHEMANN	BERNARD	SECTION II	1
	ROULIN	ANDRE	SECTION III	1
	CERTANI	PIERRE	SECTION II	1
	MEUNLY	MICHEL	SECTION III	1
	FASEL	JOSEPH	CLIQUE	1
	VUGNAT	MICHEL	INVITE	1
	BRUEGGER	MARIUS	CLIQUE	1
	GROSSRIEDER	FELIX	INVITE	1
	ROUBATY	BERNARD	ETAT-MAJOR	1
	FELIX	GILBERT	CLIQUE	1
	PHILIPONA	ARMAND	SECTION I	1
	FOLLY	ANDRE	SECTION I	1

ROUBATY	CLAUDE	ETAT-MAJOR	1	
CASTELLA	JEAN-FRANCOIS	CLIQUE	1	
PERRINJAQUET	GEORGES	INVITE	1	
NEY	JACQUES	INVITE	1	
DEFFERARD	CLAUDE	SECTION II	1	
CLEMENT	DANIEL	SECTION II	1	
RAPPO	BERNARD	SECTION I	1	
BAYS	BERNARD	SECTION I	1	
RUFFIEUX	GEORGES	SECTION III	1	
ZOSSO	JEAN-MICHEL	ETAT-MAJOR	1	
PHILIPONA	PIERRE	SECTION I	1	
KAESER	BERNARD	SECTION II	1	
DELLEY	FRANCOIS	CLIQUE	1	
ETTER	EDGAR	CLIQUE	1	
BERNASCONI	ALDO	SECTION III	1	
GANTNER	PASCAL	SECTION II	1	
MORGENEGG	GUIDO	CLIQUE	1	
76	ANGELOZ	GASTON	VETERAN	0
	MURITH	PAUL	SECTION II	0
	PICCAND	GERARD	VETERAN	0
	WEBER	JEAN	SECTION I	0
	AEBY	FLORIAN	SECTION I	0
	VALLELIAN	FRANCIS	SECTION III	0
	HAYOZ	JEAN	SECTION I	0
	BERSET	HENRI	SECTION II	0
	BAPST	MARCEL	SECTION II	0
	GUISOLAN	NICOLAS	CLIQUE	0
	CHARRIERE	ALFRED	SECTION I	0
	COTTING	BERTRAND	SECTION I	0

Définir quatre sortes de fromage ce n'est pas évident



J'savais pas qu'chaque pis donnait un autre fromage !

Au cours du repas, un menu fribourgeois préparé de main de maître par les cuisiniers de service, M. Félix Grossrieder, Syndic de Charmey, exprima sa fierté de recevoir en ces lieux les ambassadeurs de Fribourg et ne manqua pas de rappeler le sens de notre démocratie axée sur le développement.

Rentrant d'une tournée au Canada où il représentait la Suisse, lors d'une fête folklorique internationale comprenant 27 pays, le choeur-mixte Espérance de Vuadens, dirigé par M. Jean-Daniel Scyboz, nous embarqua sur de sublimes envolées musicales. L'assemblée le bissa et rebissa, tant et si bien qu'il nous laissa ce message: "Il faut boire beaucoup pour aimer davantage".

### CLASSEMENT GÉNÉRAL

RANG	NOM	SECTION	DATE NAISSANCE	FUSIL	PISTOLET	GRENADE	TOTAL	FROMAGE	
1	FOLLY	ANDRE	SECTION I	19420924	56	52	28	136	1
2	MEUWLY	MICHEL	SECTION III	19360901	52	46	34	132	1
3	DESSIBOURG	PIERRE	SECTION III	19540128	53	44	35	132	2
4	ETTER	EDGAR	CLIQUE	19580306	52	45	35	132	1
5	THARIN	PHILIPPE	SECTION I	19540403	47	43	40	130	2
6	ROUBATY	DANIEL	SECTION III	19510421	49	55	20	124	4
7	DECRIND	LOUIS	VETERAN	19300320	40	52	30	122	3
8	NEY	JACQUES	INVITE	19440625	54	51	14	119	1
9	VATHEY	PATRICK	SECTION III	19620321	48	50	21	119	2
10	SCHUWEY	JEAN-PIEERE	ETAT-MAJOR	19360713	53	50	15	118	2
11	CHARRIERE	ALFRED	SECTION I	19500816	48	46	24	118	0
12	ROULIN	ANDRE	SECTION III	19300504	41	52	22	115	1
13	SCIBOZ	JEAN	CLIQUE	19380502	52	43	20	115	2
14	BRUEGGER	MARIUS	CLIQUE	19381017	53	33	29	115	1
15	SCHAECHTELIN	CHARLES	INVITE	19390520	49	45	21	115	2
16	RAPPO	BERNARD	SECTION I	19470614	52	49	14	115	1
17	ROUBATY	FRANCOIS	ETAT-MAJOR	19200309	53	46	15	114	1
18	PHILIPONA	ARNAND	SECTION I	19411101	52	40	22	114	1
19	CROTTET	CASIMIR	ETAT-MAJOR	19430915	53	49	12	114	2
20	ZAY	RENE	ETAT-MAJOR	19400421	58	47	8	113	2
21	BRODARD	CHARLY	SECTION III	19301120	45	47	20	112	3
22	FASEL	JOSEPH	CLIQUE	19371010	54	48	10	112	1
23	ROUBATY	BERNARD	ETAT-MAJOR	19400507	48	48	14	110	1
24	DEFFERARD	CLAUDE	SECTION II	19460828	45	43	21	109	1
25	PHILIPONA	PIERRE	SECTION I	19501005	46	38	24	108	1
26	GUTKNECHT	HANS-PETER	SECTION II	19550421	45	41	21	107	2
27	GRANGIER	DENIS	SECTION I	19500325	53	47	5	105	2
28	MORGENEGG	GUIDO	CLIQUE	19660124	40	14	51	105	1
29	KILCHOER	HUGO	SECTION II	19380512	52	42	10	104	2
30	TINGUELY	GERARD	SECTION III	19470508	42	30	32	104	2
31	LIAUDAT	ANDRE	INVITE	19370728	56	37	10	103	2
32	CASTELLA	JEAN-FRANCOIS	CLIQUE	19430419	53	36	14	103	1
33	WASSMER	PAUL	SECTION I	19281014	53	45	4	102	2
34	CORPATAUX	ROBERT	INVITE	19450328	51	36	15	102	2
35	YERLY	JEAN-PIERRE	SECTION III	19430315	49	51	1	101	2
36	DUPRE	BERNARD	SECTION III	19280303	47	35	18	100	2
37	CHASSOT	HUBERT	ETAT-MAJOR	19360404	50	43	7	100	2
38	CURTY	BERNARD	ETAT-MAJOR	19400723	39	44	16	99	3
39	ROUBATY	CLAUDE	ETAT-MAJOR	19421222	50	48	1	99	1
40	BRUNISHOLZ	DENIS	SECTION III	19240328	47	43	8	98	1

Rang	Nom	Section	Date naissance	Fusil	Pistolet	Grenade	Total	Fromage
41	MURITH PAUL	SECTION II	19261222	46	48	4	98	0
42	DELABAYS GERARD	SECTION III	19350618	30	43	25	98	2
43	GUISOLAN NICOLAS	CLIQUE	19500525	56	31	11	98	0
44	COTTIER ALPHONSE	VETERAN	19210417	49	42	6	97	1
45	DUPRE FRANCOIS	SECTION I	19250713	27	43	27	97	2
46	SCHACHER ALBERT	VETERAN	19100318	51	41	4	96	1
47	BERNASCONI ALDO	SECTION III	19590714	34	41	21	96	1
48	WEBER JEAN	SECTION I	19310519	51	40	4	95	0
49	FELIX GILBERT	CLIQUE	19410903	28	37	30	95	1
50	ALLAZ BERNARD	ETAT-MAJOR	19460117	48	43	4	95	4
51	PICCAND GERARD	VETERAN	19310121	29	44	21	94	0
52	VUGNAT MICHEL	INVITE	19380406	55	29	10	94	1
53	AEBY FLORIAN	SECTION I	19320711	35	54	4	93	0
54	HUBER XAVIER	SECTION II	19360504	48	29	14	91	2
55	VERDON JEAN-CLAUDE	SECTION III	19340918	47	33	10	90	4
56	GROSSRIEDER FELIX	INVITE	19390326	40	49	0	89	1
57	GANTNER ANDRE	SECTION II	19230726	39	32	17	88	2
58	RUFFIEUX GEORGES	SECTION III	19490721	43	40	5	88	1
59	SCHERRER CARLO	SECTION II	19390601	49	34	4	87	4
60	BAPST MARCEL	SECTION II	19421223	43	34	10	87	0
61	BERSET HENRI	SECTION II	19411127	49	32	5	86	0
62	CLEMENT DANIEL	SECTION II	19461213	53	31	2	86	1
63	MAILLARD LUC	SECTION I	19600627	27	49	8	84	2
64	PERRINJAQUET GEORGES	INVITE	19431120	41	42	0	83	1
65	LIAUDAT CHARLES	SECTION I	19421204	45	29	8	82	2
66	BAUMANN GEORGES	SECTION II	19200902	34	26	21	81	1
67	ZOSSO JEAN-MICHEL	ETAT-MAJOR	19500218	44	26	11	81	1
68	MACHERET GERARD	SECTION III	19360111	41	32	7	80	4
69	KAESER BERNARD	SECTION II	19531012	42	21	15	78	1
70	LANTHEMANN BERNARD	SECTION II	19270325	37	40	0	77	1
71	VOLERY KIKI	ETAT-MAJOR	19301101	36	30	11	77	2
72	VONLANTHEN ROBERT	SECTION I	19420301	39	37	1	77	3
73	COTTING BERTRAND	SECTION I	19600612	42	27	8	77	0
74	CRAUSAZ BERNARD	VETERAN	19350601	28	39	14	76	3
75	TAVOLI ANTOINE	SECTION III	19450314	38	25	11	74	4
76	AUDERSET MICHEL	SECTION II	19420524	48	10	12	70	2
77	CERIANI PIERRE	SECTION II	19320312	31	30	8	69	1
78	BAYS BERNARD	SECTION I	19481117	35	11	22	68	1
79	HAYOZ JEAN	SECTION I	19400919	39	1	16	56	0
80	PERRIN JEAN-YVES	SECTION II	19460228	36	4	16	56	2
81	PEISSARD MARTIN	VETERAN	19061020	0	36	15	51	1
82	DELLEY FRANCOIS	CLIQUE	19570112	38	9	1	48	1
83	BAUMANN FREDDY	VETERAN	19120926	22	7	4	33	1
84	BALMER JEAN	VETERAN	19180214	15	0	15	30	1
85	GANTNER PASCAL	SECTION II	19601201	0	1	5	6	1
86	ANGELOZ GASTON	VETERAN	19190708	0	0	0	0	0
87	VALLELIAN FRANCIS	SECTION III	19361103	0	0	0	0	0

## RÉSULTATS PAR SECTION

RANG	NOM	SECTION	DATE NAISSANCE	FUSIL	PISTOLET	GRENADE	TOTAL	FROMAGE	
	SCHUWEY	JEAN-PIEERE	ETAT-MAJOR	19360713	53	50	15	118	2
	ROUBATY	BERNARD	ETAT-MAJOR	19400507	48	48	14	110	1
	ROUBATY	CLAUDE	ETAT-MAJOR	19421222	50	48	1	99	1
	ZAY	RENE	ETAT-MAJOR	19400421	58	47	8	113	2
	ALLAZ	BERNARD	ETAT-MAJOR	19460117	48	43	4	95	4
	CHASSOT	HUBERT	ETAT-MAJOR	19360404	50	43	7	100	2
	ROUBATY	FRANCOIS	ETAT-MAJOR	19200309	53	46	15	114	1
	ZOSSO	JEAN-MICHEL	ETAT-MAJOR	19500218	44	26	11	81	1
	VOLERY	KIKI	ETAT-MAJOR	19301101	36	30	11	77	2
	CURTY	BERNARD	ETAT-MAJOR	19400723	39	44	16	99	3
	CROTTET	CASIMIR	ETAT-MAJOR	19430915	53	49	12	114	2
	GROSSRIEDER	FELIX	INVITE	19390326	40	49	0	89	1
	PERRINJAQUET	GEORGES	INVITE	19431120	41	42	0	83	1
	VUGNAT	MICHEL	INVITE	19380406	55	29	10	94	1
	NEY	JACQUES	INVITE	19440625	54	51	14	119	1
	LIAUDAT	ANDRE	INVITE	19370728	56	37	10	103	2
	SCHAECHTELIN	CHARLES	INVITE	19390520	49	45	21	115	2
	CORPATAUX	ROBERT	INVITE	19450328	51	36	15	102	2
	PICCAND	GERARD	VETERAN	19310121	29	44	21	94	0
	BAUMANN	FREDDY	VETERAN	19120926	22	7	4	33	1
	ANGELOZ	GASTON	VETERAN	19190708	0	0	0	0	0
	CRAUSAZ	BERNARD	VETERAN	19350601	28	39	14	76	3
	SCHACHER	ALBERT	VETERAN	19100318	51	41	4	96	1
	COTTIER	ALPHONSE	VETERAN	19210417	49	42	6	97	1
	DECRIND	LOUIS	VETERAN	19300320	40	52	30	122	3
	PEISSARD	MARTIN	VETERAN	19061020	0	36	15	51	1
	BALMER	JEAN	VETERAN	19180214	15	0	15	30	1
	BRUEGGER	MARIUS	CLIQUE	19381017	53	33	29	115	1
	ETTER	EDGAR	CLIQUE	19580306	52	45	35	132	1
	FASEL	JOSEPH	CLIQUE	19371010	54	48	10	112	1
	MORGENEgg	GUIDO	CLIQUE	19660124	40	14	51	105	1
	FELIX	GILBERT	CLIQUE	19410903	28	37	30	95	1
	SCIBOZ	JEAN	CLIQUE	19380502	52	43	20	115	2
	CASTELLA	JEAN-FRANCOIS	CLIQUE	19430419	53	36	14	103	1
	DELLEY	FRANCOIS	CLIQUE	19570112	38	9	1	48	1
	GUISOLAN	NICOLAS	CLIQUE	19500525	56	31	11	98	0
	WASSMER	PAUL	SECTION I	19281014	53	45	4	102	2
	DUPRE	FRANCOIS	SECTION I	19250713	27	43	27	97	2
	WEBER	JEAN	SECTION I	19310519	51	40	4	95	0
	PHILIPONA	ARNAND	SECTION I	19411101	52	40	22	114	1
	VONLANTHEN	ROBERT	SECTION I	19420301	39	37	1	77	3
	AEBY	FLORIAN	SECTION I	19320711	35	54	4	93	0
	BAYS	BERNARD	SECTION I	19481117	35	11	22	68	1
	CHARRIERE	ALFRED	SECTION I	19500816	48	46	24	118	0
	COTTING	BERTRAND	SECTION I	19600612	42	27	8	77	0
	FOLLY	ANDRE	SECTION I	19420924	56	52	28	136	1
	GRANGIER	DENIS	SECTION I	19500325	53	47	5	105	2
	HAYOZ	JEAN	SECTION I	19400919	39	1	16	56	0
	LIAUDAT	CHARLES	SECTION I	19421204	45	29	8	82	2
	MAILLARD	LUC	SECTION I	19600627	27	49	8	84	2
	PHILIPONA	PIERRE	SECTION I	19501005	46	38	24	108	1
	RAPPO	BERNARD	SECTION I	19470614	52	49	14	115	1
	THARIN	PHILIPPE	SECTION I	19540403	47	43	40	130	2
	AUDERSET	MICHEL	SECTION II	19420524	48	10	12	70	2
	BAUMANN	GEORGES	SECTION II	19200902	34	26	21	81	1
	BERSET	HENRI	SECTION II	19411127	49	32	5	86	0
	CERIANI	PIERRE	SECTION II	19320312	31	30	8	69	1
	GANTNER	ANDRE	SECTION II	19230726	39	32	17	88	2



Rang	Nom	Section	Date naissance	Fusil	Pistolet	Grenade	Total	Fromage	
	HUBER	XAVIER	SECTION II	19360504	48	29	14	91	2
	SCHERRER	CARLO	SECTION II	19390601	49	34	4	87	4
	BAPST	MARCEL	SECTION II	19421223	43	34	10	87	0
	CLEMENT	DANIEL	SECTION II	19461213	53	31	2	86	1
	DEFFERARD	CLAUDE	SECTION II	19460828	45	43	21	109	1
	GANTNER	PASCAL	SECTION II	19601201	0	1	5	6	1
	GUTKNECHT	HANS-PETER	SECTION II	19550421	45	41	21	107	2
	KAESER	BERNARD	SECTION II	19531012	42	21	15	78	1
	KILCHOER	HUGO	SECTION II	19380512	52	42	10	104	2
	LANTHEMANN	BERNARD	SECTION II	19270325	37	40	0	77	1
	MURITH	PAUL	SECTION II	19261222	46	48	4	98	0
	PERRIN	JEAN-YVES	SECTION II	19460228	36	4	16	56	2
	ROUBATY	DANIEL	SECTION III	19510421	49	55	20	124	4
	BRÖDARD	CHARLY	SECTION III	19301120	45	47	20	112	3
	BRUNISHOLZ	DENTS	SECTION III	19240328	47	43	8	98	1
	VERDON	JEAN-CLAUDE	SECTION III	19340918	47	33	10	90	4
	ROULIN	ANDRE	SECTION III	19300504	41	52	22	115	1
	DUPRE	BERNARD	SECTION III	19280303	47	35	18	100	2
	BERNASCONI	ALDO	SECTION III	19590714	34	41	21	96	1
	DELABAYS	GERARD	SECTION III	19350618	30	43	25	98	2
	DESSIBOURG	PIERRE	SECTION III	19540128	53	44	35	132	2
	MACHERET	GERARD	SECTION III	19360111	41	32	7	80	4
	MEUWLY	MICHEL	SECTION III	19360901	52	46	34	132	1
	RUFFIEUX	GEORGES	SECTION III	19490721	43	40	5	88	1
	TAVOLI	ANTOINE	SECTION III	19450314	38	25	11	74	4
	TINGUELY	GERARD	SECTION III	19470508	42	30	32	104	2
	VALLELIAN	FRANCIS	SECTION III	19361103	0	0	0	0	0
	VAUTHY	PATRICK	SECTION III	19620321	48	50	21	119	2
	YERLY	JEAN-PIERRE	SECTION III	19430315	49	51	1	101	2



## DIMANCHE 12 NOVEMBRE, IN MEMORIAM

Le cérémonial traditionnel est respecté.

09.30 h. Rassemblement du contingent sur la Place de l'Hôtel de Ville, prise du drapeau;

09.45 h. Formation de défilé avec haie d'honneur devant la cathédrale pour le passage de la Landwehr emmenant les représentants des autorités civiles et militaires suivis des drapeaux des régiments.

11.00 h. Après la cérémonie dans la cathédrale, se déroule le moment du souvenir avec la pose d'une couronne au monument aux morts et la remise de notre drapeau.

C'est un temps exceptionnellement clément qui a présidé au déroulement de cette manifestation.

## VENDREDI 15 DÉCEMBRE, PRESTATION DE SERMENT A LA POLICE CANTONALE

7 Hôtesses, 15 agents et inspecteurs de la police cantonale ont prêté serment, après une année de formation.



09.30 h. Le contingent se rassemble sur la Place de l'Hôtel de Ville et fait sa prise du drapeau.

09.45 h. Départ du cortège pour la cathédrale. Le contingent fait la haie d'honneur pour la fanfare de la police cantonale, les nouveaux promus, les autorités et invités.

Le commandant Joseph Haymoz s'adressant aux frais émoulus relève les difficultés et les impératifs de la profession.

Chacune et chacun saisisant le drapeau prête ensuite serment devant son chef, le Conseiller d'Etat Raphaël Rimaz, directeur de la police.

Après le discours de M. Rimaz et l'homélie de M. le Curé Henri Murith, M. François Seydoux, organiste, interprète l'"Orage", une superbe

symphonie de Jacques Vogt.

Commencée sous une pluie fine, la manifestation se termine sous une bonne ondée dont le contingent fait fi pour tirer sa salve, en l'honneur de promus dégoulinant mais stoïques, devant la Grenette.

AINSI SE CLÔT L'ANNÉE 1 9 8 9

